

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2480 - MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015



José Maria Aranaz

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'ONU exprime
de sérieuses
appréhensions

Dans un rapport publié le 8 décembre, le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) s'inquiète du « rétrécissement de l'espace démocratique » dans le pays à la veille des élections devenues quasi incertaines. Ce document élaboré de concert avec la Monusco porte sur les violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans le contexte pré-électoral dans lequel se retrouve présentement le pays.

« 143 violations des droits de l'Homme en lien avec le processus électoral » ont été documentés au cours des trois premiers trimestres de 2015, période pendant laquelle « au moins 649 personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement ». D'où l'exhortation de l'ONU faite aux autorités de Kinshasa de protéger les droits civils et politiques dans le pays.

Page 13

Bancarisation de la paie

Matata Ponyo et son
cabinet exemptés

Dans une enquête publiée récemment, le magazine Eco note qu'alors que les personnels de la présidence de la République et ceux des cabinets ministériels, voire les parlementaires, passent aux guichets des banques pour percevoir leurs salaires et émoluments, ceux du cabinet du Premier ministre seraient payés au comptant à la caisse de la primature. Matata Ponyo se soustrait-il de l'obligation de transparence dans ce mode de paiement qu'il impose pourtant aux autres ? Telle est la question que se pose l'opinion qui juge inadmissible cette façon de faire quand bien même l'opération n'est pas juridiquement contraignante.

La paie des membres du cabinet de Matata Ponyo par la primature ferait revenir le gouvernement à la case de départ, laissant planer le doute sur les effectifs réels et la hauteur des salaires réels du personnel payé par le Trésor public.

Page 12



Le siège de la primature à Kinshasa

ENTREPRENEURIAT

KinPitch, un tremplin pour les jeunes
entrepreneurs congolais

Le KinPitch vise à permettre aux jeunes entrepreneurs de « pitcher », c'est-à-dire de présenter leurs projets pendant 4 minutes devant un jury constitué d'entrepreneurs reconnus, d'investisseurs et de grands noms de l'entrepreneuriat en RD Congo et ailleurs. L'activité se déroulera durant le Kinfor (Kinshasa international forum 2016) prévu pour les 26 et 27 janvier 2016 et organisé par l'ASBL Africa Rise. Cette première édition, indiquent les organisateurs, s'adresse aux entrepreneurs, aux porteurs de projets, aux créateurs d'entreprises innovantes, aux chercheurs, aux acteurs associatifs, aux acteurs publics et aux étudiants. Kinfor se veut une vitrine économique internationale de haut niveau pour la RDC. Quatorze lauréats seront présélectionnés et sept finalistes présenteront leurs projets pendant cette manifestation.

Page 12

HALLE DE LA GOMBE

Concert reggae avec Cize Nkosi

La prestation en live du chanteur-guitariste de N'Djili est à l'affiche le 11 décembre sous la Grande Halle de l'Institut français (IF). Le show portera sur On The Way, spectacle qui porte le titre de son premier album. Annoncé comme un « show rastafari », le concert de vendredi est attendu par les amateurs de reggae et une bonne frange de cette communauté de la ville. L'artiste entend profiter de sa montée sur le podium de l'IF pour clôturer l'année en beauté avec les mélomanes et mettre en exergue les valeurs véhiculées par le reggae.

Son style personnel en associant au reggae classique un mélange de rumba congolaise avec des sonorités de musique traditionnelle. Par ailleurs, sa voix, à la fois puissante et plaintive, qui pour d'aucuns rappelle les chants ancestraux, est un autre aspect de son expression artistique qui joue en sa faveur.

Page 14

ÉDITORIAL

Amateurs

Alors que le président de la République peaufine le processus qui assurera la mise en place, dès le début de l'année prochaine, des institutions de la nouvelle République dont la Constitution a été adoptée le 25 octobre 2015, l'opposition congolaise continue de faire preuve d'une affligeante incapacité à s'organiser en vue des grands scrutins électoraux à venir. Plus le temps passe et plus elle se divise, rendant son discours inaudible alors même que s'offre à elle l'occasion unique de s'affirmer sur la scène politique comme une force crédible puisque le nouveau Texte fondamental lui donne un statut officiel.

Croire et dire, comme le font ses leaders les plus radicaux, qu'un nouveau dialogue national doit s'engager avec les autorités de la République est faire preuve d'une naïveté incompréhensible à tous égards. Le peuple congolais ayant clos le débat à une écrasante majorité, la page du débat sur la Constitution est en effet tournée. Seule compte maintenant l'organisation des élections qui rythmeront sa mise en œuvre : élection présidentielle, élections législatives, élections sénatoriales, élections locales. Une mécanique complexe qui fixera durablement les rapports de force entre la majorité et l'opposition dans les institutions de la République, mais qui ne peut être confiée à des amateurs.

D'où cette question de simple bon sens : l'opposition républicaine, la vraie, est-elle capable dans les prochaines semaines de se donner un leader dont l'assise populaire sera indéniable et qui, de ce fait, s'imposera au petit groupe d'hommes ou de femmes politiques qui prétend incarner les attentes d'une partie importante du corps électoral ?

Si la réponse est négative, comme tout le laisse malheureusement prévoir aujourd'hui, le Parti congolais du travail et ses alliés au sein de la majorité présidentielle n'auront toujours en face d'eux qu'une opposition théorique, aussi bavarde qu'inefficace. Si, en revanche, elle est positive, un véritable débat s'engagera sur la scène nationale qui permettra aux citoyens congolais de choisir entre deux modes de gouvernement, deux conceptions de la gouvernance publique, deux philosophies.

De façon très évidente le temps de l'amateurisme est révolu.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'UMP lance son centre de formation en politique

Le président de l'Union du mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Okombi Tsalissan a lancé officiellement le 8 décembre à Brazzaville, le centre de formation des jeunes en politique et en technologie de l'information et de la communication dénommée « Deng Xiaoping ».

L'objectif est de former et d'encadrer une élite politique afin de la transformer en élite dirigeante, compétente et fidèle aux valeurs républicaines.

Autres objectifs : donner une formation continue en vue de préparer le mieux possible une élite à comprendre, anticiper et accompagner les profondes transformations que connaît l'humanité, particulièrement le Congo, afin de se conformer aux réalités politiques du moment. En effet, le parti prévoit une formation de deux mois à son siège. Les enseignements porteront sur l'esprit d'entreprise, les grands courants politiques congolais, l'histoire des idées politiques, les tech-



Les membres de l'UMP (crédit-adiac) des partis politiques classiques, du militantisme aveugle. Le souci, c'est justement de former une classe militante responsable afin que la politique congolaise retrouve son élégance », a-t-il indiqué.

niques de l'information et de la communication, les questions morales et politiques et « l'UMP mon parti », une matière qui va définir la vision ainsi que l'idéologie et la ligne politique du parti. Outre cette session de formation, l'UMP envisage organiser un séminaire et des journées portes ouvertes pendant une ou deux semaines. Pour le directeur de l'école Deng Xiaoping, Ismaël Péa Ngatsé, la politique n'est pas l'argument de la force mais plutôt la force de l'argument et un combat d'idées. « Nous voulons épargner notre jeunesse du fonctionnement chaotique

Le président de l'UMP, Digne Elvis Okombi Tsalissan a souligné dans son mot d'ouverture que le centre est un échange libre entre tous les courants de pensées. Il invite tous ceux qui détiennent des connaissances à venir former les jeunes afin de leur transmettre le savoir.

Lydie Gisèle Oko

DISPARITION

L'ancien maire de Brazzaville, Gabriel Obongui, s'en est allé

Conseiller territorial du Moyen-Congo de 1957 à novembre 1958, avant de devenir député de la République du Congo après la proclamation de la République le 28 novembre, Gabriel Obongui est décédé le 3 décembre dernier à Tunis en Tunisie à l'âge de 86 ans.

L'un des derniers dinosaures de la politique congolaise, Gabriel Obongui, fut militant du Mouvement socialiste africain (MSA) de Jacques Opangault. A l'avènement de la démocratie en 1991, il adhère à l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) de Pascal Lissouba, où l'ancien préfet de la région des Plateaux a assumé les fonctions de président de la coordination de Brazzaville avant d'être destitué par les autres membres de cette structure le 14 mars 2011. Lorsque le débat sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier



2002 a surgi dans le pays, Gabriel Obongui n'a pas hésité à se prononcer en faveur du changement, à cause sans nul doute, de l'évolution des institutions du pays. Sur le plan administratif, Gabriel Obongui a commencé sa carrière en 1947 dans son Gamboma natal. Inspecteur central des PTT, il a dirigé l'Office national de l'importation de

la viande en gros) en qualité de directeur général jusqu'à sa retraite en 1983.

Il y a deux ans, notamment le 28 novembre 2013, à l'occasion du 55e anniversaire de la proclamation de la République, il déplorait le fait que les Congolais n'arrivaient pas à séparer la République des partis politiques. « La République c'est la République, tous les citoyens sont égaux comme dit notre Constitution. Je sens que les Congolais n'arrivent pas à séparer la République des partis politiques. À notre époque, nous savions distinguer les politiques de la famille et de l'amitié. À l'heure actuelle, je ne sais pas si je me trompe, mais on confond tout. La République c'est la République, et chaque Congolais doit mériter selon ses capacités », témoignait celui qui fut l'ami de Simon-Pierre Kikhouna-Ngot, décédé quant à lui, le 8 avril 2015 à Paris.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiq Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Les députés indignés des conditions de travail à la Fonction publique

Les membres de la commission Economie et finances de l'Assemblée nationale ont effectué, le 8 décembre à Brazzaville, une enquête parlementaire au ministère de la Fonction publique. Constat : la pléthore des agents dans tous les services.

C'est à la suite d'un plaidoyer du ministre de la Fonction publique, Gilbert Mokoki que la délégation de la chambre basse du Parlement a effectué cette descente. Sur les lieux, le constat est amer : insuffisance de bureaux, manque du matériel de bureau, mauvaise gestion des dossiers, manque d'électricité dans la plupart des bureaux, bâtiments vétustes, etc. Le ministère de la Fonction publique compte au total 2000 agents. Dans tous les services le décor est le même : les fonctionnaires travaillent dans de très mauvaises conditions. Par exemple, le service de révision des situations et de reconstitution des carrières administratives comptent officiellement 700 agents, environ 200 viennent régulièrement, mais qui ne peuvent tous travailler à cause du manque de places assises. Conséquence : Nombreux trainent à l'extérieur et le ministère ne peut donc tirer profit de cette manne intellectuelle.

« Nous n'arrivons pas à travailler parce que les conditions ne nous le permettent pas. Les dossiers sont entassés à même le sol. 70 personnes travaillent sur 30 chaises. C'est vraiment impossible qu'on travaille dans



La délégation des députés en visite au ministère de la Fonction publique

ces conditions. Quand les gens viennent au travail certains sont assis et d'autres debout, d'autres par contre trainent à l'extérieur. Nous travaillons dans l'obscurité et il n'y a même pas de ventilation », a déclaré un fonctionnaire, exprimant son ras-le-bol. Et un autre de dire son mécontentement : « Il n'y a pas de bureau, ni de meubles pour garder les dossiers. Il n'y a rien ici. Je ne sais même pas si cela est digne d'être appelé ministère. C'est regrettable ».

Dans un bâtiment en état de délabrement avancé, les bureaux

initialement prévus ne répondent plus au besoin du personnel. Dans certains bureaux, on se croirait dans une salle de classe. Là, même les couloirs font office de bureau. Ainsi, il est difficile de circuler dans ce ministère, où agents et usagers se confondent. La gestion des fichiers demeure également un problème, car il n'est pas facile de retrouver un dossier. Pour cause : tous les dossiers sont entassés dans de mauvaises conditions sans aucun indice de référence. D'où la nécessité de réorganiser la fonction publique ainsi que son fichier.

« Nous travaillons sous pression, parce que les gens qui arrivent, veulent trouver dans l'immédiat, solution à leur problème. Le plus

souvent il se pose le problème d'encre, de machines et même de places pour s'asseoir. C'est compliqué. Il faut attendre que l'un se lève pour que l'autre remplace », a déclaré le directeur général de la Fonction publique, Emmanuel Obami. Sur l'effectif actuel des fonctionnaires le directeur général est hésitant : « Notre dernier recensement date de 2008, et tout à évolué. Nous avons toujours estimé qu'il y a 70.000, ou 80.000 fonctionnaires mais nous le lançons comme ça sans preuve. Voilà pourquoi dans les préoccupations du ministre, il

y a le recensement général de la fonction publique qui figure en première ligne ». A propos de l'harmonisation des fichiers entre le ministère de la Fonction publique et celui en charge des Finances, Emmanuel Obami a fait savoir que : « Le problème est que notre fichier n'est pas informatisé. La solde nous aide beaucoup par exemple dans les états prévisionnels de mise à la retraite. On se fie au fichier du ministère des Finances, car le nôtre n'est pas à jour. Depuis 1992 tous ceux qui ont été recrutés n'ont pas de dossiers à la Fonction publique ».

Fort de ce constat, les députés ont jugé urgent d'accélérer la mise en œuvre du projet de construction de ce ministère à l'instar de celui de la Justice. Pour répondre aux besoins prioritaires de ce ministère, les élus du peuple ont pensé à l'octroi des crédits pour améliorer les conditions de travail des agents. « Au regard de ce que nous venons de constater, il y aura certainement des choses à réajuster dans l'examen du projet de loi de Finances exercice 2016. Ce qui est marquant c'est que les agents sont assis sur les dossiers. On ne peut donc retrouver un dossier dans ces conditions. C'est scandaleux. Il va falloir faire quelque chose », a conclu le député Venance Mania.

Josiane Mambou Loukoula

AVIATION CIVILE

Le Congo parmi les bons élèves dans l'application des normes de l'OACI

Comparé à d'autres pays membres de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Congo a réalisé quelques avancées significatives, pour avoir atteint 45% du taux de mise en œuvre des normes et réglementations de cette organisation, contre 60% fixé pour tous en fin 2016.

Cette performance réalisée par le Congo, a été saluée par les responsables de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), à l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale, célébrée le 7 décembre, sur le thème « Travailler ensemble pour qu'aucun pays ne reste à la traîne ». C'est un objectif à court terme, que l'Organisation de l'aviation civile internationale a fixé, en vue d'assainir et de développer le secteur aérien. Cette avancée a été obtenue, grâce à plusieurs audits réalisés avec rigueur, au sein de l'Anac. « L'OACI a donné des orientations afin qu'avant la fin de l'année 2016, tous les pays atteignent 60% de mise en œuvre des normes et réglementations de l'OACI. Le Congo a travers différents audits, a déjà atteint le taux de 45%. Nous nous préparons pour d'autres audits sur la sûreté, en janvier et sur la sécurité au mois de juin. Ceux-ci pourront permettre au Congo d'atteindre les 60% arrêtés », a précisé le directeur général par intérim de l'Anac, Eugène Apombi.

Pour consolider ces acquis, et atteindre les 60% fixés, l'Anac a déjà mis en œuvre, un chronogramme d'activités lui permettant de former les inspecteurs habilités à assurer la mise en œuvre et la surveillance continue de toutes ces activités. Une politique de formation est également déjà en cours, question de permettre à ces inspecteurs d'appliquer avec plus de sérénité toutes les recommandations de l'OACI. Dans un message rendu public à la faveur de la célébration de cette journée, le directeur de cabinet du ministre des Transports et de l'aviation civile, Roger Bruno Ongoly, a rappelé que cette performance réalisée par le Congo est le résultat d'un travail de grande envergure réalisé en amont, lequel a permis au pays de sortir du site de sécurité de l'OACI. Il a par ailleurs, assuré que le Congo va continuer à œuvrer dans le même sens, afin de se mettre en phase avec les objectifs de l'OACI, qui visent, entre autres, à renforcer la sécurité de l'aviation civile ; accroître et améliorer l'efficacité du système de l'aviation civile et de renforcer la sûreté et la facilitation de l'aviation civile. L'OACI a pour objectif aussi, de renforcer le développement d'un système sûr et économiquement viable d'aviation civile, ainsi que de limiter les effets néfastes des activités d'aviation civile sur l'environnement.

Firmin Oyé

AMÉNAGEMENT AÉROPORTUAIRE

Aerco bénéficie d'un prêt de 18 milliards FCFA

Afin de moderniser et réhabiliter les aéroports de Maya-Maya (Brazzaville) Agostinho-Néto (Pointe-Noire) et celui d'Ollombo (Plateaux), la société des Aéroports du Congo (Aerco) a contracté une dette de dix-huit milliards FCFA, sur un coût global des travaux estimé à 32 milliards FCFA.

En tant que chef de file, la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a contribué à hauteur de 7 milliards FCFA. La Société générale du Congo et la BGFI ont, quant à elles, apporté chacune une participation de 4 milliards 500 millions FCFA, plus les deux milliards de la Banque commerciale internationale. La signature de la convention de financement entre toutes ces parties prenantes a eu lieu le 8 décembre, au siège de la BDEAC à Brazzaville.

Les investissements à réaliser concernent entre autres, la mise aux normes internationales de la chaussée aéronautique de l'aéroport international de Pointe-Noire, l'assainissement du site, le balisage lumineux et le marquage au sol. D'autres travaux portent sur la réhabilitation et la mise aux normes de la distribution électrique, l'acquisition et le déploie-

ment du matériel informatique de télécommunications ainsi que la vidéo-surveillance. La réalisation des clôtures fait aussi partie des travaux à exécuter.

Remerciant ses partenaires pour



Façade principale de l'aéroport Maya-Maya

la confiance et le soutien, le directeur général de l'Aerco, Alain Berquez, a souligné que ces travaux de réhabilitation et de modernisation qui vont être engagés ont pour objectif de mettre les aéroports du Congo aux normes internationales, en vue de faire de ce pays, l'une des portes d'entrée du trafic international dans la zone Cémac. Ayant aussi un caractère économique et social, ce projet va, selon lui, créer des emplois durables et générer des revenus à l'Etat. Satisfait, de répondre aux objectifs de la diversification des économies

la volonté de la BDEAC à soutenir les actions de politiques publiques de diversification de l'économie de la République du Congo ».

« Il est également nécessaire que nous révisions notre mécanisme de sécurisation des paiements, par la mise en place d'un dispositif qui garantirait l'équité dans le remboursement de la dette de chaque partie participante. Dans ce sens, la Banque des Etats de l'Afrique centrale pourra jouer un rôle important », a-t-il conclu.

Lopelle Mboussa Gassia



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P. 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone : 242 05 747 21 21
Email : wcscongo@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tel : 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Comptable
Basé : à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un (01) Comptable. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Assurer la comptabilité et les tâches financières.
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires)
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151 Avenue General De Gaulle -Plateau ville)

Compétences requises :

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs)
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques
- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication

Profil requis :

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr. Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue General de Gaulle -Plateau Ville- Brazzaville B.P.14537, ou à l'adresse e-mail : wcscongo@wcs.org au plus tard le 18 Décembre 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après : copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N°3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 02 Décembre 2015

WCS- Congo Program
151 Avenue General De Gaulle-Brazzaville



APPEL A CANDIDATURES POUR LA MISE EN LOCATION GÉRANCE DE LA CAFÉTÉRIA DE L'IFC

L'Institut Français du Congo lance un appel public à la concurrence (appel d'offres ouvert) pour la mise en location gérance de sa Cafétéria, située dans l'enceinte de l'IFC.

Les personnes physiques ou morales intéressées par son exploitation, sont invitées à venir retirer un cahier des charges au secrétariat de l'IFC (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 à compter du mardi 1er décembre 2015).

Les dossiers de candidatures comprenant les documents suivants :

- Un extrait du registre du commerce attestant l'existence de la société qui candidate
- Une copie de la carte d'identité du représentant légal
- Une liste et une description des références en matière de restauration
- Une proposition d'organisation de la prestation en matière de restauration et boisson avec indication des prix
- Une proposition d'organisation des équipes de cuisine et des équipes de service (nombre, compétences et fonctions)

Les dossiers de candidatures devront parvenir au Secrétariat de l'IFC sous pli fermé avec la mention « avis d'appel public à la concurrence pour la mise en location gérance cafétéria », au plus tard le lundi 14 décembre 2015 à 17h30.

BP : 2141 Brazzaville
T 05 392 91 74

Email : sg@institutfrancais-congo.com
www.institutfrancais-congo.com

unissons-nous
pour les enfants

Avis de vacance de poste CBRA/CSD/2015/003



Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter

Un(e) Spécialiste en Eau, Hygiène et Assainissement

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la Spécialiste en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sera responsable de la formulation, la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme EHA afin d'assurer l'efficacité et l'efficience de la gestion du programme.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Titulaire d'au moins un Master en santé publique, génie civil, génie mécanique, géologie, hydrologie, génie sanitaire, ou un domaine lié au développement international en matière d'EHA. Une formation supplémentaire en éducation à la santé ou en communication pour le développement serait un atout majeur.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine EHA et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies

serait un atout.

- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 18 décembre 2015 à 14 heures
- Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrcruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

NECROLOGIE



Mme Makambo Suzanne, Onfoura Nancy, Ngouba Fanny et Ngouba Francelle annoncent le décès de Mbia Binette Léa, survenu le 5 décembre 2015 à Brazzaville à l'hôpital de base de Talangaï.

La veillée mortuaire à lieu au n° 16, rue Loango à Poto-Poto, Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Lundi 14 décembre 2015 :

- 9h00 : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 recueillement au domicile familial ;
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne ;
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka ;
- 16h00 : fin de cérémonie.



Armelle Bardèche Mounzeo, agent des Dépêches de Brazzaville, Lambert Ebomi, Henriette Angonga, Letsaka Akondzo informent les Parents, amis et connaissances du décès de Inès Ebomi survenu le mardi 1er décembre 2015 au Maroc. La veillée mortuaire à lieu au n°86 de la rue Bonga Ouénzé vers l'Avenue Bouetta-Mbongo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

EXPROPRIATION

Le gouvernement promet d'indemniser les riverains du viaduc de Talangai

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, a confirmé le 07 décembre à Brazzaville, l'indemnisation des propriétaires de parcelles de terrain situées le long du mont Côte-fleuve-Congo au quartier Ngamakosso, situé dans le 6^e arrondissement, Talangai.

Les habitants de cette zone seront expropriés pour protéger le viaduc qui longe les bordures de la colline. Après l'expropriation, une grande opération d'aménagement de la zone sera entreprise afin de protéger le viaduc contre les éventuels ravinements du sol. Le viaduc, qui n'a encore qu'une durée de moins d'une année, a été confectionné à coût de plusieurs milliards de francs CFA. Un espacement de cinquante mètres de part et d'autre du viaduc est à préserver. À cet effet, la zone du mont Côte-fleuve-Congo au quartier Ngamakosso avait fait l'objet d'une enquête parcellaire, il y a bientôt cinq mois.

À Brazzaville, la question de l'indemnisation des propriétaires de parcelles de terrains crée un véritable désordre entre les propriétaires terriens véreux, l'Etat et les acheteurs de parcelles. Par exemple, sur le viaduc, à Talangai derrière le Collège Antonio-Agostinho-Neto à côté de l'école des Beaux-arts, il y a quelques familles qui ne sont pas encore indemnisées. Aussi, sur le site où est construit le stade de Kintélé, il y a des propriétaires de parcelles qui n'ont pas encore perçu leur indemnisation à cause des effectifs pléthoriques jugés mafieux.

C'est ainsi que le ministre des Affaires foncières et du domaine public a décidé de dissoudre l'association des terriens qui selon lui occasionne des réseaux mafieux pour la vente de parcelles sur les espaces non lotis. Toutefois, rappelons qu'au Congo, les propriétaires terriens sont les détenteurs des droits fonciers coutumiers.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

INFRASTRUCTURES

Un nouveau bâtiment au CHU de Brazzaville



Le nouveau bâtiment de Rhumatologie et Dermatologie

Le directeur général du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, Bernard Ovoulaka, a réceptionné le 4 décembre, un bâtiment de quatorze salles avec huit bureaux ainsi que des sanitaires. La cérémonie a eu lieu en présence des chefs de services de rhumatologie, de dermatologie et du personnel soignant de ces deux centres. Financé sur fonds propres avec le concours de l'Etat congolais, ce projet facilitera considérablement les conditions d'accueil au sein de ces deux centres. Il s'agissait notamment de la réhabilitation de l'ancienne édifice incluant

les travaux de génie civil, de climatisation, de plomberie sanitaire et d'électricité, ainsi que les travaux d'aménagement.

« La réhabilitation du CHU a commencé depuis 2012. Je vous rassure qu'elle va se poursuivre avec d'autres bâtiments, malgré la modicité des moyens que nous avons, parce que chez nous c'est un challenge », a déclaré le directeur général du CHU Bernard Ovoulaka, à l'issue de la cérémonie.

Appréciant le geste des autorités de la République et du CHU, le chef de service de rhumatologie, Honoré Ntsiba,

a dit sa satisfaction quant à la réhabilitation de ce bâtiment qui arrive à point nommé. « On a reçu donc une infrastructure toute neuve qui répond aux normes d'actualité. Ce qui nous permet, nous et nos malades de travailler dans de bonnes conditions. Mais le problème a su bien le dire le directeur du CHU, c'est comment faire pour maintenir cet ouvrage en bon état. La responsabilité est partagée, entre nous bien sûr et les gardes malades ».

Signalons que la cérémonie a été suivie d'une visite des lieux.

Guillaume Ondzé

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les travailleurs menacent d'observer une grève illimitée

Les cadres et agents civils de l'administration du territoire ont menacé, le 04 décembre à Brazzaville, d'entamer une grève illimitée au cas où les points mandés dans leur cahier de charges ne sont pas respectés par le gouvernement congolais.

Réunis au sein du syndicat de l'administration du territoire (Sytrat), ces cadres ont fait remarquer que la signature et la publication du statut spécial de leur homologue de la police sont une injustice à leur égard. Ainsi donc ils réclament que soit signé et publié leur statut particulier, et qu'une commission mixte administration-syndicat soit mise en place pour la gestion des bus et l'examen des doléances des tra-

vailleurs. « En attendant la prise d'effet de leur statut particulier, les travailleurs exigent l'allocation immédiate d'une prime de sujétion dès le prochain salaire, à l'image des travailleurs des autres ministères de souveraineté », a indiqué ce communiqué. Ces cadres et agents civils de l'administration du territoire ont aussi désapprouvé le manque de nomination des directeurs centraux et des chefs de services. Ils ont également dénoncé le faible pourcentage des bus pour un meilleur déploiement du personnel du ministère.

Du gouvernement, ils ont réclamé l'utilisation du personnel de l'administration du territoire aux opérations préélectorales et électorales, comme ce fut le cas, lors des législa-

tives en 2012 et des locales en 2014. Pour s'assurer de la bonne continuation de la lutte syndicale, ces cadres et agents civils de l'administration du territoire ont actualisé les instances de leur syndicat, le Sytrat.

À l'issue d'un vote à main levée, un bureau exécutif composé de treize membres et dirigé par Edouard Robert Nguimbi a été mis en place. Ce bureau est secondé par une commission de contrôle et d'évaluation de cinq membres présidée par Guy Gervais Andzouana.

Le nouveau bureau exécutif du Sytrat a un mandat de six mois d'exercice. Il est chargé de faire une évaluation régulière du cahier de charges à la base et d'être plus compétitif sur le plan communicationnel. **F.I.**



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Fondation Sur un pied d'égalité fait un don au Congo

Composé du matériel orthopédique et des aides techniques à la mobilité, ce don d'une valeur de 80 442 euros, soit environ 52 689 900 FCFA est destiné au Centre national d'appareillage orthopédique Willem Struijs de Brazzaville et aux enfants opérés à Dolisie, dans le Niari, dans le cadre de la mission médicale.

C'est le président de la Fondation sur un pied d'égalité Congo, Ghislain Louppe, qui a remis un échantillon de matériel orthopédique et des aides techniques à la mobilité, notamment des chaussures et chaises à la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Emilienne Raoul, avant de les offrir à son tour aux bénéficiaires. La cérémonie s'est déroulée le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, dans l'enceinte du ministère des Affaires sociales, en présence de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

Selon le responsable de la Fondation sur un pied d'égalité au Congo, la remise de ce don, dont les chaussures orthopédiques aux personnes recen-



sées au préalable, confirme le déroulement normal de leur projet visant à permettre aux Congolais portant un handicap, d'accéder à des chaussures adaptées. « Les projets de chaussures orthopédiques ; de la chirurgie orthopédique ; la rééducation des enfants victimes des infirmités

Ghislain Louppe remettant une paire de chaussures à un enfant handicapé / crédit photo Adiac motrices cérébrales (IMC) ; la série des appuis au Centre national d'appareillage orthopédique de Brazzaville, rapprochent les peuples Congolais et les Néerlandais. Toutes activités renforcent la coopération entre nos deux pays, les Pays-Bas et le Congo-Brazzaville », a précisé

Ghislain Louppe.

Il s'est également réjoui du fait que le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, avait élevé en 2013, au rang d'officier dans l'ordre du dévouement congolais, le cofondateur de la Fondation sur un pied d'égalité, Meus Van Der Poel. Il s'est enfin félicité

de la disponibilité et le suivi régulier de la ministre des Affaires sociales pour les projets de la fondation. « Sans ses apports et ses appuis multiples, nous serions exposés à cet autre handicap qu'est le glissement de nos projets », a conclu Ghislain Louppe.

Créé en 1997, le Centre national d'appareillage orthopédique Willem Struijs est la seule structure qui fabrique et répare, des orthèses, des prothèses, des chaussures orthopédiques et tous types de tricycles au Congo. Ceci grâce à des techniciens formés pour la plupart dans les écoles habilitées africaines mais qui sont en nombre insuffisant. Il s'agit d'un don de la Fondation sur un pied d'égalité de Hollande que la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire a remercié au nom du gouvernement pour sa contribution significative en faveur des handicapés moteurs du pays. « J'invite donc les partenaires au développement à visiter ce centre qui est situé en face de l'école de Mfoa, à Poto-Poto, et les professionnels de la santé à y orienter les malades à qui ils prescrivent des appareils orthopédiques », a exhorté Emilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama

Le Cabinet Cacoges a le plaisir de vous informer de la parution de l'ouvrage «Comptabilisation et Audit des coûts pétrolier...».
Pour toute information, merci de contacter les librairies Harmattan partout dans le monde ou le Cabinet Cacoges à l'adresse suivante :
9^e étage immeuble de l'ARCporte 908 - Email : cacoges@gmail.com - Tél. : 06 989 06 06.

La comptabilisation et l'audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice font appel à une bonne maîtrise de l'amont pétrolier.

Les étapes conduisant à la production du pétrole et du gaz sont diverses, complexes et coûteuses. Diverses car, de la géologie à l'étude des gisements, la mise à jour des hydrocarbures font intervenir des nombreuses spécialités et normes de comptabilisation. Complexes, comme en témoigne le développement du métier d'architecte pétrolier qui coordonne l'ensemble des opérations. Coûteuses par le fait que les investissements en exploration et en production représentent plus de la moitié des investissements du secteur pétrole et gaz. De plus, le cadre contractuel de l'amont pétrolier fait jouer plusieurs acteurs et plusieurs contrats (contrat de concession, contrat de partage de production, contrat d'association...)

Se pose aussi le problème du plan comptable à utiliser :

- Normes internationales : PCG, UK GAAP, US GAAP, FAS, IAS
- Normes locales : OHADA

Cet ouvrage fournit un panorama complet des normes comptables et des approches d'audit. L'ouvrage conclut sur le risque inhérent qui influe sur l'approche d'audit des sociétés non opératrices en proposant une démarche plus aisée. Il est destiné à un public concerné par les différents aspects de la comptabilité et de l'audit dans l'amont pétrolier.



Brice-Voltaire ETOU-OBAMI, 42 ans, marié et père de 5 enfants. Expert-comptable agréé CEMAC EC N° 389 et Commissaire aux Comptes ; Associé Gérant du Cabinet d'Audit et Conseil en Gestion (CACOGES). Son expertise développée dans le secteur pétrolier et des mines fait de lui aujourd'hui un acteur à la notoriété établie dans l'audit et le conseil au service de l'industrie pétrolière et minière dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

ISBN : 978-2-343-07709-3
12 €



9 782343 077093

Voltaire Brice ETOU OBAMI
Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice

Voltaire Brice ETOU OBAMI

Comptabilisation et audit des coûts pétroliers dans une société non opératrice

Cas d'un contrat de partage de production (CPP)



Les impliqués
Éditeur

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Les élèves du complexe scolaire Anne-Benoîte de Diata sensibilisés à la pandémie

Les jeunes du Cercle des grands amis (CGA), une association juvénile à caractère socio-humanitaire et environnemental ne sont pas restés en marge de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le Sida. Ils ont réalisé une activité de sensibilisation au profit des élèves du collège du complexe scolaire Anne Benoîte de Diata dans le premier arrondissement de Brazzaville.



Les membres du CGA et les élèves du complexe scolaire Anne-Benoîte

C'est dans le cadre de ses objectifs, parmi lesquels la sensibilisation des populations en général et particulièrement en milieu juvénile, que le CGA a organisé cette activité de sensibilisation des collégiens de niveaux 4ème et 3ème de cet établissement de Diata.

La sensibilisation a été ouverte par le secrétaire général de ce cercle, Zacharie Babilakana, qui a expliqué le mobile de la rencontre aux élèves de ce complexe, avant qu'un des sachants et membre de l'association, Angès Alexis Ngouama, dispense le cours sur le VIH/Sida au profit des enfants. Deux heures du temps ont suffi pour que ces collégiens soient édifiés sur la problématique de VIH/Sida. Il s'est agi notamment

« Ce cours vise à susciter davantage une prise de conscience des jeunes face à cette maladie qui n'est pas une utopie et à résoudre le problème de négligence dans l'application des moyens de prévention. »

de la définition de cette pandémie, le mode de contamination, la période d'incubation, les symptômes et l'évolution de la maladie, les moyens de prévention, et les éventuels traitements.

Ce cours dispensé à l'aide d'un vidéo projecteur, appuyé par quelques illustrations et autres prospectus, a remarquablement capté l'attention d'une centaine d'élèves regroupés dans une salle préparée à cet effet.

Bertrand Gomo Moukolo, président du CGA a justifié le choix de la couche juvénile par le fait que, non seulement la jeunesse est la couche la plus touchée par cette pandémie et qu'à cette couche d'âge, la puberté est en pleine effervescence, mais

aussi parce que ce cours est un atout supplémentaire pour ces élèves sachant que la leçon sur le VIH/Sida est au programme à l'examen du Brevet d'études du premier cycle (Bepc). « Ce cours, a-t-il ajouté, vise à susciter davantage une prise de conscience des jeunes face à cette maladie qui n'est pas une utopie et à résoudre le problème de négligence dans l'application des moyens de prévention. »

À l'issue de cette sensibilisation, la promotrice de cette école, Jeanette Nkombo Matondo et son directeur général, Fortuné Nkombo, n'ont pas hésité d'exprimer leur gratitude et réelle reconnaissance envers le Cercle des grands amis d'avoir porté leur choix sur leur établissement. Ils ont aussi souhaité que de telles activités puissent se répéter en leur faveur, même en dehors de la journée du 1er décembre. Ceci en vue de conscientiser davantage les jeunes sur la gravité de la situation pour un changement de comportement. Bonne note de cette préoccupation a été prise par le Cercle des grands amis qui entend pérenniser cette action dans leur programme d'activités.

Guillaume Ondzé

VIOLENCE CONJUGALE

Un problème de santé publique ?

La problématique est posée dans « La violence conjugale au Congo-Brazzaville, de la tradition à la modernité », un ouvrage préfacé par la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Émilienne Raoul, et publié aux éditions Harmattan France.

L'ouvrage est l'ensemble des résultats de la recherche réalisée par des apprentis chercheurs du futur Institut national du travail social (INTS) du Congo-Brazzaville, sous la direction d'Elisabeth Prieur, ancienne directrice générale de l'Institut social de Lille (ISL) et Emmanuel Jovelin, directeur adjoint. En effet, dans ce livre de plus de 200 pages, divisé en treize chapitres, les auteurs sont revenus sur les différents types de violences : la violence verbale, la violence psychologique, la violence physique, la violence sexuelle. Selon eux, la violence conjugale n'est plus un sujet tabou dans les pays européens mais dans les pays tiers, plusieurs femmes subissent encore la loi de l'homme. Il s'agit d'un problème de santé publique qui se traduit par des altérations de l'état de santé de la personne qui la subit. A travers cette problématique, les auteurs tentent de répondre

à une série de questions comme Qu'est-ce que la violence conjugale ? Comment se manifeste-t-elle ? Quelles en sont les causes ? Est-il possible d'y mettre fin pour enseigner à chacun une relation plus égalitaire ? Après de telles violences, peut-on parvenir à vivre ensemble de nouveau et à être heureux ? Quel sens les femmes victimes donnent-elles à cet état de fait ? Quel accompagnement proposé aux hommes pour leur donner d'autres modes d'expression que la violence ? « Dans cet ouvrage, nous vous proposons un voyage en République du Congo pour montrer l'autre face de la domination masculine et pour découvrir en quoi la coutume peut aussi perpétuer des formes de violences caractérisées qui traversent le temps. Enfin, outil indispensable pour les professionnels qui luttent contre les injustices sociales et contre toutes les

formes de domination, c'est aussi un appel pour dire non à la violence », estiment-ils.

Selon la ministre des Affaires sociales, qui a présenté cet ouvrage à l'occasion d'un atelier organisé à Brazzaville sur le thème « Les violences faites aux femmes : quels types d'accompagnement », il s'agit d'un exercice imposé à tous les futurs chercheurs de l'INTS.

Rappelant que cet atelier placé sous le patronage de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, avait pour objectif de contribuer à la réduction des violences basées sur le genre. En effet, les travaux étaient axés sur la prise en charge juridique, psychologique et sociale des victimes de violence ainsi que les réponses institutionnelles de lutte contre les violences faites aux femmes. Ainsi les participants ont-ils convenu que la prise en charge des victimes seule ne suffisait pas, il faut aussi une prise en charge des auteurs de ces actes honteux.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

France-média-monde et le Congo jettent les bases d'un nouveau partenariat

Au cours d'un tête-à-tête, le 8 décembre, à Brazzaville, entre le ministre de la Communication, Thierry Lézin Mougalla et le directeur de la stratégie et du développement à France média monde, Jean-Emmanuel Casalta, l'ouverture de la fréquence de RFI et le lancement de la Télévision numérique terrestre (TNT) au Congo ont été également évoqués.



Le groupe de presse France-média-monde qui regroupe notamment Radio France internationale (RFI) et la chaîne France 24, est un partenaire du Congo dans le domaine audiovisuel. « Il paraît tout à fait essentiel que ce partenariat de longue durée entre nous puisse se prolonger et puisse bénéficier de nouvelles innovations technologiques que nous allons avoir dans les mois à venir au Congo, notamment le lancement et la diffusion en Télévision numérique terrestre (TNT). Nous souhaitons avancer sur ces points avec l'Etat congolais », a déclaré le directeur Jean-Emmanuel Casalta.

À ce propos, le groupe RFI et France 24 entend promouvoir la coopération Congo-France dans le domaine de la formation des acteurs de l'audiovisuel. « Chaque pays avance avec ses propres modalités d'organisation législative et réglementaire de son paysage audiovisuel. Ce que nous avons évoqué avec le ministre, c'est que France média monde est disposé au moment venu, où les autorités du Congo auront souhaité faire le lancement nécessaire de la TNT. », a confié Ca-

Thierry Lézin Mougalla s'entretenant avec Jean-Emmanuel Casalta de France-média-monde. En ce qui concerne l'état d'avancement des travaux en vue du passage du Congo de la télévision analogique à la TNT, « Contrairement à ce qui se dit, le Congo n'est pas en retard. Il a été fixé un délai au niveau international devant permettre aux Etats de basculer vers la TNT, mais aucun pays en voie de développement ou émergent n'a été prêt à la date du 17 juin 2015. Le passage à la TNT est une problématique complexe. Mais aujourd'hui, je puis vous annoncer que les 5 villes pilotes qui ont été choisies dans notre pays vont connaître un déploiement des équipements début 2016. », a rassuré le ministre Mougalla. Enfin, au sujet « du cas RFI » dont la fréquence a été coupée au Congo depuis le 20 octobre 2015, le ministre admet que le problème a belle et bien été posé dans une perspective positive. « Les choses sont revenues à un niveau technique qui permet à tous les Congolais d'accéder à tous les programmes audiovisuels qui leur sont accessibles », a dit Thierry Mougalla.

Fiacre Kombo

DÉVELOPPEMENT

L'Afrique invitée à mobiliser ses ressources intérieures pour réaliser l'Agenda 2063

Dans son rapport 2015 sur les capacités de l'Afrique rendu public, le 7 décembre à Harare, au Zimbabwe, la Fondation africaine pour la construction de capacités souligne qu'il est impératif pour le continent africain de mobiliser ses ressources intérieures pour réaliser les objectifs de développement durable post-2015 et l'Agenda 2063, le programme économique de l'Afrique.

Le rapport relève que le continent africain est confronté à une perte annuelle estimée à 50 milliards de dollars par an en raison de flux financiers illicites. Il souhaite que davantage d'effort soit consenti pour pouvoir enrayer ces pertes et intensifier la mobilisation des ressources nationales afin de financer le programme de développement de l'Afrique.

D'après ce rapport, la mobilisation efficace des ressources en Afrique est confrontée à des contraintes importantes comprenant l'assiette fiscale limitée, le haut niveau de fuite des capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale, et la prolifération des exonérations. A cela s'ajoute le manque de légitimité et de capacité des autorités fiscales, ou encore le manque de confiance de la population dans l'utilisation des fonds publics.

« Étant donné la diminution de l'aide publique de développement à l'Afrique, il est impératif que le continent mobilise énergiquement ses ressources intérieures pour alimenter la croissance », insiste l'étude. Cela ne

signifie nullement que le continent ne peut pas également faire appel à des ressources extérieures.

Et évoquant d'autres raisons pour lesquelles l'Afrique doit mobiliser ses ressources intérieures pour réaliser ses ambitions de développement, le rapport avertit que les pays dépendants de l'aide, tendent davantage à prendre en compte les demandes des donateurs que les priorités nationales, tandis que les flux financiers extérieurs peuvent également être imprévisibles.

Les auteurs de l'étude reconnaissent que l'Afrique conserve encore un potentiel important de mobilisation de ressources encore inutilisées puisque les recettes fiscales mobilisées sont en hausse, et restent supérieures aux flux financiers extérieurs. Ces recettes fiscales se sont élevées à 507 milliards de dollars en Afrique en 2013, contre 442 milliards de dollars en 2007. « De plus, enrayer les flux financiers sortants illicites permettrait de générer des ressources considérables pour le développe-

ment du continent », estime ce rapport qui paraît chaque année depuis 2011.

Lors de publication de l'étude, le ministre zimbabwéen des Finances, Patrick Chinamasa, a enjoint les pays africains de renforcer leurs capacités en matière de mobilisation des ressources intérieures, pour financer les voies de développement. « Une mise en œuvre réussie du programme de développement de l'Afrique impose de se reposer de plus en plus sur les ressources générées au niveau intérieur », a-t-il insisté.

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la Fondation africaine pour la construction de capacités, Emmanuel Nnadozie, a affirmé que renforcer la mobilisation des ressources n'était pas une option mais une nécessité pour l'Afrique, car cela protégerait le continent des vulnérabilités associées aux financements extérieurs. « La mobilisation des ressources nationales est une manière avisée de financer durablement le développement de l'Afrique », a-t-il ajouté. Signalons que la Fondation africaine pour la construction de capacités est une organisation à but non lucratif qui soutient les initiatives de construction de capacités sur ce continent.

Nestor N'Gampoula

COP21

Les peuples autochtones en première ligne

Très dépendants des cycles naturels et des évolutions de leur environnement, les peuples autochtones sont concernés au premier chef par les effets du changement climatique. C'est pour mesurer l'étendue de l'impact du changement climatique sur ces populations et voir comment renforcer leur résilience qu'a lieu au siège de l'Unesco, depuis le 30 novembre, une conférence intitulée « Temps d'incertitude et résilience : conférence sur les peuples autochtones face aux changements climatiques ».

Cette conférence est organisée par l'Unesco avec le concours du Muséum national d'histoire naturelle de France et l'Organisation autochtone Tebtebba. Qu'ils soient Samis du nord de la Suède et de la Norvège, Berbères du haut-Atlas marocain, issus des villages autochtones d'Alaska ou membres des communautés de Vanuatu dans l'Océanie, les peuples autochtones, qui contribuent peu au changement climatique, en subissent les effets de manière disproportionnée. L'élévation du niveau de la mer, la fonte des glaciers ou les sécheresses prolongées constituent des défis qui mettent en jeu leur survie mais face auxquels ils sont en train de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation.

La conférence ouverte par la sous-directrice générale de l'Unesco pour la science réunit de nombreux experts ainsi que des représentants des peuples autochtones qui ont présenté pendant deux jours des témoignages et des études de cas sur les défis climatiques et les actions à mener pour renforcer la résilience des communautés concernées.

Hermione Désirée Ngoma

ANNONCE



CORLAY CAMEROUN S.A. est une filiale du groupe **MRS HOLDINGS**, leader dans le stockage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après : www.mrsholdings.com

CORLAY CAMEROUN S.A. possède un réseau de plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque **CHEVRON-TEXACO** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, **CORLAY CAMEROUN S.A.** recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques **MRS** et **CHEVRON-TEXACO**, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,

- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,

- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante :

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun
Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : amouellef@mrsholdings.com





Laurent Fabius présente le préaccord qui sera amélioré par les ministres...

Une nouvelle version du texte de négociation a été livrée au cours de la dernière plénière du 5 décembre. C'est un texte qui comporte une vingtaine de pages.

Le président de la COP21, Laurent Fabius a proposé la constitution d'une instance unique chargée de mener des consultations informelles pour faciliter des compromis, trouver des accords politiques permettant un accord équilibré et ambitieux. Pour cela, il a plaidé pour un texte « plus synthétique ». Une équipe de 14 facilitateurs a été nommée par Laurent Fabius dont le ministre gabonais des Affaires étrangères Emmanuel Issoze-Ngondet. Quatre thèmes ont été retenus.

Les différents ministres arbitreront sur son contenu au cours de la semaine. L'objectif étant d'adopter un pacte universel le 11 décembre au plus tard. Le format du texte est plutôt raisonnable. Il permet de garder espoir. Mais il peut encore être revisité.

On pense que la mention de l'objectif 1,5°C ou 2°C est encore possible. Par contre, il n'y a pas de date claire pour une sortie potentielle des énergies fossiles et pour le passage aux énergies renouvelables. Concernant le mécanisme de révision des engagements des pays, il est prévu un dialogue avant 2020, et 2018-2019 pour faire le point en termes d'émissions et de réchauffement. Mais les discussions achoppent sur les financements. Les pays développés responsables du dérèglement climatique ne s'étant toujours pas engagés dans le financement de l'adaptation des pays en développement. Cette fois-ci, les pays du Sud semblent déterminés à exiger les 100 milliards de dollars par an promis d'ici 2020.

D'après les scientifiques, même à un rythme moins soutenu, les émissions de GES auront des impacts irréversibles: sécheresses, inondations accrues, baisse des rendements agricoles, érosion des côtes...

L'autre grosse inquiétude, c'est l'absence d'une trajectoire vers 100% des énergies renouvelables d'ici 2050. La négociatrice française, Laurence Tubiana a pris soin de préciser : « *Nous disposons d'une nouvelle base de négociations acceptée par tous (...) Il s'agit d'écrire la suite. Le travail n'est pas fini, des questions politiques majeures restent à trancher. Il nous faudra toute notre énergie, intelligence, capacité de compromis, capacité de voir loin pour pouvoir arriver à notre résultat.* »

« *Nous sommes prêts à négocier aussi vite que possible sur la base de ce texte* », a répondu l'ambassadrice sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko au nom du groupe G77 + Chine, qui regroupe 134 pays en développement et émergents. Nicolas Hulot a estimé qu'à « *la mi-temps, les négociations avancent clairement même si c'est difficile* »

Noël Ndong

...Et parle de la « semaine de l'espoir »

Dans son allocution du 7 décembre au Bourget, le président de la COP21, Laurent Fabius a d'abord présenté les travaux de la semaine dernière. Puis ceux de la semaine en cours, avec l'ambition de proposer « les bases d'un accord » le 9 décembre, avec comme « objectif et exigence: un accord Universel »

Le projet d'accord sur lequel travaillent les ministres est plus précis. « *Le temps des décisions est venu sur ce défi universel, essentiel, existentiel même, qu'est le réchauffement du climat* », a déclaré Laurent Fabius aux ministres.

« *C'est à vous qu'il appartient de prendre ces décisions. Vous êtes des responsables politiques* », c'est-à-dire que vous êtes chargés d'apporter des « réponses ». *Je souhaite que grâce à vous, l'impulsion politique nécessaire permette de trouver des réponses aux points politiques qui restent encore à résoudre* », a-t-il ajouté.

L'accord doit être formellement adopté le 11 décembre. Mais en raison des contraintes procédurales tout doit être prêt jeudi. Le temps pressant, le président de la COP21 a appelé tous les acteurs à dégager « *une vision politique partagée sur les compromis possibles et la traduire dans des formulations juridiques précises* ». Il compte s'appuyer sur une instance unique pour mener des consultations informelles.

Ce « Comité de Paris » se réunira sous sa présidence au moins une

fois par jour. Les débats seront retransmis sur les écrans du site de la Conférence. Il a demandé également à 14 ministres représentatifs de l'ensemble des groupes de négociation de conduire au nom de la présidence des consultations informelles. Mais 4 points délicats persistent : la différenciation, les moyens de mise en oeuvre, le niveau d'ambition de l'accord et les actions à mener avant 2020. L'« *objectif étant de pouvoir disposer ce mercredi d'une première vision d'ensemble de l'accord final* », a insisté le président de la COP21. Pour lui, un accord est vital. Les conditions étant désormais remplies « *vers un monde plus durable et plus juste. Nous devons, à Paris, y apporter la touche décisive en adoptant un accord climatique universel* », a-t-il conclu, invitant au « consensus ».

N.Nd.

Début de la deuxième semaine de négociations : entre adaptation et changements de stratégie

Alors qu'un projet de texte de compromis a été adopté samedi dernier à l'issue d'une semaine d'intenses négociations, les délégués des 195 pays de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques reviennent en ce début de semaine, avec des objectifs précisés et de nouvelles stratégies de négociation.

Des négociations plus transparentes, incluant la société civile. Afin de répondre aux injonctions de transparence de la société civile, Laurent Fabius a annoncé la mise en place cette semaine d'un « comité de Paris » soit une instance ouverte à tous, qui se réunira tous les jours et dont les travaux seront retransmis sur les écrans disposés dans les couloirs du Bourget.

Un groupe Afrique organisé et déterminé

Le Groupe des pays africains s'est réorganisé afin de faire valoir les positions sur lesquelles ils ne comptent pas lâcher prise ; se voir reconnaître un traitement préférentiel qui

reconnaît sa vulnérabilité au changement climatique, obtenir des engagements financiers supplémentaires pour l'adaptation au changement climatique, exiger que l'objectif de limitation de hausse des températures moyennes soit de 1,5 °C au lieu de 2 °C...

Parmi les quatorze facilitateurs chargés de faire de ces négociations un succès, deux africains ont été désignés pour porter la voix du groupe africain. Il s'agit d'Emmanuel Issoze-Ngondet, Ministre des affaires étrangères du Gabon et Pa Ousmane Jarju, Minsitre de l'environnement de Gambie.

Ils tâcheront de trouver un accord sur les questions de financement, notamment pour atteindre les 100 milliards prévus à Copenhague, les transferts de technologies et sur les actions à engager avant l'entrée en vigueur du futur accord en 2020.

La Conférence des ministres de l'environnement africain (AMCEN), dirigée par l'Egypte a, quant à elle, désigné les

ministres de l'Ouganda, de l'Ethiopie, du Nigeria et du Botswana pour opérer un travail de coordination au sein du groupe africain et transmettre une position harmonisée aux « co-facilitateurs ».

En effet, comme le confie le ministre de l'environnement égyptien, Khaled Fahmy: « *Nous devons assurer rapidement une transition entre les ministres et les négociateurs. Cela a été notre point faible par le passé.* »

L'issue de la conférence s'approche à grands pas ; le texte final devra être adopté vendredi 11 novembre avant 18h mais selon les dires de Laurent Fabius, la date limite est plutôt « *jeudi au plus tard, pour respecter les délais nécessaires à la validation juridique du texte par les pays et à son indispensable traduction.* »

Le défi pour les pays africains sera d'adopter une position unie, afin de faire entendre leurs voix jusqu'à la fin des négociations.

Melissa Kerim-Dikeni

Le Fonds vert pour le climat approuve trois premiers investissements en Afrique

Le fonds vert pour le climat (GCF) a validé la somme de 168 millions de dollars des États-Unis pour financer des projets et programmes d'une valeur de 624 millions, signalant ainsi la fin de sa phase de lancement des flux financiers climatiques vers les pays en développement par l'intermédiaire du fonds

Les activités soutenues par le GCF génèreraient jusqu'à 1,3 milliard de dollars d'investissements au cours des cinq prochaines années. Son conseil, qui se réunit cette semaine en Zambie, a approuvé une première série de projets incluant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Trois projets sont en Afrique, trois dans la région Asie-Pacifique et deux en Amérique latine.

Les entités partenaires des projets incluent des organismes nationaux, régionaux et internationaux accrédités au Fonds, tant du secteur public que celui du privé. Les trois qui concernent l'Afrique, se situent dans l'est du continent, aucun en Afrique francophone.

L'un vise à accroître l'utilisation des informations climatiques récentes et des systèmes d'alerte précoce au

Malawi, avec le Pnud (12,3 millions de dollars) ; l'autre va renforcer la résilience des écosystèmes et des communautés en restaurant les bases productives des terres salinisées au Sénégal, avec CSE (7,6 millions de dollars) ; le dernier est le fonds Kawi Safi Ventures en Afrique de l'est, avec Acumen (25 millions de dollars de financement).

« *L'approbation de ces premiers projets est une étape importante, surtout pour les entités partenaires et bénéficiaires du GCF* », a déclaré le coprésident du conseil d'administration, Gabriel Quijandria Acosta. « *Le premier examen des projets a été une expérience enrichissante pour le conseil. Cela nous a permis de réfléchir aux domaines sur lesquels il faut encore travailler pour accélérer le soutien aux pays qui subissent déjà les impacts dévastateurs du changement climatique* », a-t-il ajouté.

« *Les projets approuvés présentent les impacts transformateurs escomptés par la création du GCF* », a expliqué Henrik Harboe, coprésident du conseil. « *Nous avons des projets innovants qui ont*

tous satisfait à un processus d'examen rigoureux, dont une évaluation par le comité technique consultatif indépendant », a-t-il dit.

Le Giec a identifié le déficit de financement de l'efficacité énergétique comme principal fossé de la finance climatique mondiale.

Le Fonds vert pour le climat, établi par 194 gouvernements qui sont des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a été chargé d'aider à maintenir l'augmentation de la température atmosphérique de la planète en dessous de 2°C. Le Fonds a reçu des engagements d'environ 10 milliards de dollars des États-Unis en 2014, dont plus de la moitié ont été formalisés par la signature d'accords de contribution.

Il a commencé à investir ses ressources pour soutenir la transition des pays en développement vers un développement à faibles émissions et résilient au climat, permettant l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

N.Nd.

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro visé par un mandat d'amener de la justice française

Le président de l'Assemblée nationale ivoirienne est poursuivi dans le cadre d'une plainte déposée par le fils de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo. Michel Gbagbo affirme avoir été enlevé et subi des « traitements inhumains et dégradants » pendant quatre mois après son arrestation, en 2011.

En sa qualité de citoyen français, arrêté à Abidjan le 11 avril de la même année, avec son père, Michel Gbagbo qui dit avoir été « enlevé, séquestré » avant son inculpation formelle au mois d'août, a déposé une plainte en France, auprès du parquet de Paris en juin 2012. Ce qui a permis à la juge d'instruction Sabine Khéris d'adresser une convocation à Guillaume Soro pour l'entendre.

Pour n'avoir depuis eu de réponse de l'actuel président de l'assemblée nationale de Côte d'Ivoire dans le cadre de cette affaire, la juge d'instruction a délivré un mandat d'amener à son encontre. Et selon une source proche du dossier, des policiers se sont présentés lundi au domicile français de Guillaume Soro qui était absent. « Les policiers ont entendu les personnes présentes et ont informé la juge » précise la source. Une démarche qui n'a pas satisfait les avocats de Guillaume Soro puisqu'ils n'ont pas attendu longtemps pour protester

contre cette convocation de la juge d'instruction.

Les avocats ont assuré avoir pris contact, à plusieurs reprises, avec la juge et affirmé que cette dernière disposait dorénavant de tous les documents nécessaires sur ce dossier. « Les faits allégués, minimes, restent à prouver. Michel Gbagbo s'est plaint des conditions de son arrestation (...) Aucune preuve de violences physiques n'a pu être établie lors de cette arrestation », ont-ils affirmé. « A l'époque des faits, M. Soro était Premier ministre, ministre de la Défense. C'est à ce titre qu'il est abusivement visé par une plainte », ont indiqué ses avocats assurant que Guillaume Soro « coopérera avec la justice française qu'il saisit de son côté d'une plainte en dénonciation calomnieuse contre Michel Gbagbo ».

Me Jean-Paul Benoît, par exemple, a évoqué l'immunité diplomatique de son client et rappelé que le président de l'Assemblée nationale ivoirienne ne pouvait pas être arrêté puisqu'il se trouve à Paris dans le cadre d'un déplacement officiel. « Il est là, en sa qualité de président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire et il était en France dans le cadre de la Cop21 », a dit Me Jean-Paul Benoît. Cette mission fait l'objet d'un ordre de mission signé par le président de la République ivoirienne. Donc,

monsieur Soro était protégé pendant cette présence en France, par une immunité qui tient à sa qualité de deuxième personnage de Côte d'Ivoire, du fait qu'il était en mission officielle pour l'Assemblée nationale et pour la Cop 21, au titre de l'Etat ivoirien. Ce mandat d'amener n'avait pas, dans ce contexte, la moindre raison d'être ».

Ces propos ont été rejetés en bloc par Me Habiba Touré, l'avocate de Michel Gbagbo. « Que dire aux propos de mon confrère qui a tendance à confondre immunité et impunité ? Donc, c'est quand même gênant, de la part d'un avocat. Et puis surtout, je suis surprise qu'il puisse commenter les actes procéduraires. S'il entend les contester, il connaît très bien la voie procédurale la plus adaptée pour le faire », a-t-elle déclaré. « En ce qui nous concerne, il y a une procédure en cours. Tout ce qu'on demande, c'est que justice soit faite et que tous les actes nécessaires à la manifestation de la vérité soient accomplis. Personne n'est au-dessus des lois et je crois qu'on sera tous d'accord là-dessus. Donc, que M. Soro ne s'estime pas au-dessus des lois et qu'il réponde à la justice si véritablement il n'a rien à se reprocher », a conclu Me Habiba Touré.

Nestor N'Gampoula

CRISE AU BURUNDI

La médiation africaine confiée à Thomas Boni Yayi

Le président béninois, Thomas Boni Yayi, s'est rendu lundi au Burundi pour tenter de trouver une solution à la crise dans ce pays en encourageant le gouvernement et l'opposition opposée à un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, à se retrouver autour de la table des négociations.

En tant que facilitateur, le chef d'Etat béninois doit, conformément aux résolutions prises par les Nations unies et par l'Union Africaine, chercher à trouver un accord entre le pouvoir et l'opposition afin que cessent les violences au Burundi. Thomas Boni Yayi est envoyé comme émissaire de l'organisation panafricaine au Burundi en raison de son expérience en la matière. « Il est francophone, il s'est déjà penché sur des dossiers minés du continent, Nkurunziza et Boni Yayi sont tous deux évangélistes », fait valoir une source dans l'entourage du président béninois. « Personne n'est de trop, car la situation est complètement bloquée au Burundi », ajoute la source, précisant que l'initiative a le soutien de plusieurs chancelleries occidentales.

La présidence ougandaise était pressentie pour organiser ce dialogue inter-burundais, mais en l'absence de résultats, l'UA a demandé au chef d'Etat béninois de mettre son expérience à profit pour débloquent la situation dans ce pays. Cette initiative n'a pas vocation pour l'heure à se substituer à la présidence ougandaise qui doit mener des pourparlers pour le compte de la communauté des Etats d'Afrique de l'Est.

Malgré la volonté affichée par l'UA et les pays de la région, la présidence burundaise insiste sur un dialogue inter-burundais qui devra se tenir au Burundi même. Le pouvoir entend fixer les modalités des pourparlers, la liste des participants et le lieu des échanges. C'est ce que rejette l'opposition. En attendant ce qui pourra advenir et au regard du climat qui règne dans ce pays, l'on peut déjà dire que la mission de Thomas Boni Yayi s'annonce très rude puisque le gouvernement burundais s'oppose contre toute immixtion dans les affaires intérieures dudit pays.

N.N'G.

VATICAN

Le pape François déterminé à poursuivre les réformes

Scandales, rumeurs et humeurs, de toute sorte, n'arrêtent pas le pape dans sa volonté de réformer les choses à la hiérarchie de l'Eglise catholique.

« Les réformes vont se poursuivre ». C'est d'un ton calme mais déterminé que le pape François a prononcé ces mots, lors d'une visite surprise à une réunion du Conseil économique, jeudi dernier au Vatican. Le pape est venu remercier cette institution nouvellement créée pour épulcher les comptes du Saint-Siège, disséquer l'agir de la hiérarchie de l'Eglise en matière d'orthodoxie financière et d'adéquation du Vatican aux normes internationales en vigueur pour lutter notamment contre le blanchiment d'argent. Il est venu dire que leur travail devait se poursuivre.

Le Souverain pontife a confirmé le rôle central de ce Conseil dans le processus de réforme dans lequel, a-t-il dit, il était personnellement engagé et qui ne doit subir ni amoindrissement ni ralentissement de cadence. Le chef de l'Eglise catholique a semblé lancer un message en direction des

bouillons qui, au Vatican ou à l'extérieur, semblent ne pas bien s'accommoder du vent nouveau qui y souffle. Anciens hiérarques épinglés pour leurs goûts dispendieux, hauts-prélats remerciés et renvoyés à

« C'est évidemment la volonté du pape François et il ne manque certainement pas au Vatican de personnes prêtes à collaborer en toute loyauté et avec toutes leurs forces »,

leurs paroisses – « leur place naturelle » -, lutte contre la corruption : le travail du Saint-Père se donne à voir dans tous les domaines.

Car, en plus de la réforme purement administrative, le chef de l'Eglise catholique s'adonne aussi à rappeler à l'essentiel

théologique: l'Eglise n'est pas une ONG ni une entreprise, il s'agit d'une communauté de baptisés dont la place privilégiée est celle accordée aux pauvres. Chaque matin, durant ses messes matinales dans la chapelle de la Maison Sainte-Marthe, la modeste résidence qu'il occupe à côté de la basilique Saint-Pierre

(et loin des lambris et ors des appartements pontificaux traditionnels), il pointe les dérives et les travers : « un prêtre attaché à l'argent a raté sa vocation », rappelait-il récemment.

Ce discours, beaucoup ne l'entendent pas avec une oreille

attentive et patiente. Certains rient dans les brancards. Cette semaine, le procès dit Vatileaks2 contre notamment des membres d'une commission pontificale ayant livré des informations réservées à la presse s'est poursuivi. Dans la même détermination, le Saint-Siège a publié un communiqué pour réaffirmer que la justice vaticane était celle d'un Etat souverain, assurée par des personnes hautement qualifiées et toutes inscrites au barreau et possédant, en plus de leurs titres académiques, au moins un doctorat en droit canonique, le droit qui gère l'Eglise. Une manière là aussi de balayer les critiques et les atteroiements à cause des poursuites engagées contre deux journalistes impliqués dans ce scandale et auteurs de deux livres irritant.

Pendant ce temps aussi, la justice vaticane poursuit, imperturbable, sa propre enquête sur des opérations illégales menées à l'Administration du patrimoine du Siège apostolique, puissant organisme chargé de gérer le patrimoine immobilier

du Vatican. Un banquier italien est notamment impliqué. Il a agi en relation avec des officiels du Saint-Siège. Mercredi dernier, la justice italienne saisie par le Vatican a mené des perquisitions à la banque Banca Finnat. Des documents y ont été saisis. L'enquête avait démarré en 2013 après l'arrestation d'un haut-prélat traduit en justice pour blanchiment d'argent.

Les résistances à la volonté du pape prennent des formes variées mais elles existent. Or, le chef de l'Eglise catholique est déterminée, a assuré récemment son porte-parole, le père Federico Lombardi, à aller de l'avant pour une « bonne administration, la justice et la transparence ». Et si cela gêne d'aucuns, le Souverain pontife n'en a cure. « C'est évidemment la volonté du pape François et il ne manque certainement pas au Vatican de personnes prêtes à collaborer en toute loyauté et avec toutes leurs forces », a fermement ajouté le père Lombardi.

Lucien Mpama

SALON DU LIVRE DE BRAZZAVILLE

La 3^e édition a vécu

Débutées le 4 décembre, les activités de cette 3^e édition ont pris fin hier à la mairie de Brazzaville désormais considérée comme le site officiel de ce rendez-vous culturel.

Si la deuxième édition était axée sur la problématique de la culture pour émerger, cette cuvée a tourné autour de la thématique « le rêve congolais existe-il. Quid de l'identité congolaise ? ». Elle a permis pendant cinq jours à plusieurs personnalités du monde de la culture d'en débattre à travers des tables rondes. Ce salon qui se veut être fédérateur réunira à Brazzaville des écrivains

congolais connus comme ceux qui font leurs premiers pas dans les lettres. Ainsi Jean Pierre Heyko Lekoba, Gregoire Lefouoba, Jessy Loemba, Alima Madina, Pierre Tsemou, Huppert Malanda, Raymond Loko, Gerad Yongo, Eric Joel Bekale, Aimé Eyengue et Emilie Flore Faingond ont débattu sur les thèmes comme « Sirène des sables, une anthologie de femmes écrivaines du Congo, une dynamique bien fluviatile » ; « noces de diamants une anthologie célébrant les soixante ans de la littérature congolaise », « la philosophie du ngo ou la logique du ngo : pour une logique de l'identité culturelle congolaise ». Lieu de la célébration du livre par

excellence, plusieurs éditeurs et librairies ont été présents dans le hall de l'hôtel de ville de Brazzaville ouvert à la vente et à la promotion des ouvrages. Cette édition a été lancée par les ministres Bienvenu Okiemy de la Culture et des arts ainsi que Colinet Makosso de l'Enseignement primaire secondaire de la jeunesse et de l'éducation civique. Ces derniers ont souligné le fait que le livre devrait être vulgarisé pour que chacun puisse en tirer profit. Car, étant un moyen d'expression et de communication il révèle la puissance cachée des mots.

Hermione Désirée Ngoma



« L'HOMME QUI RÉPARE LES FEMMES. LA COLÈRE D'HIPPOCRATE »
un film de Thierry Michel et Colette Braeckman, réalisé par Thierry Michel
(avril 2015, 1h52 mn)

[PROJECTION EXCEPTIONNELLE DEMAIN,](#)

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2015 - 16H30 A L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO
à l'occasion de la double célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes (25 novembre) et de la Journée internationale des Droits de l'Homme (10 décembre).

Résumé

Prix Sakharov 2014, le docteur Mukwege est internationalement connu comme l'homme qui répare ces milliers de femmes, violées durant 20 ans de conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo. Sa lutte incessante, pour mettre fin à ces atrocités et dénoncer l'impunité dont jouissent les coupables, dérange. Il a été l'objet de plusieurs tentatives d'assassinats, auquel il a miraculeusement échappé. Menacé de mort, ce médecin au destin exceptionnel vit dorénavant cloîtré dans son hôpital de Bukavu, sous la protection des Casques bleus. Mais il n'est plus seul à lutter. A ses côtés, ces femmes auxquelles il a rendu leur intégrité physique et leur dignité, devenues grâce à lui de véritables activistes de la paix, assoiffées de justice.

Ce film vous est présenté par la Délégation de l'Union européenne au Congo.

Pour marquer votre engagement à la cause des femmes victimes de violences, nous vous invitons à venir à la projection habillés en orange ou munis d'un accessoire orange (cravate, foulard, turban, écharpe, etc.)

ENTREE LIBRE, VENEZ NOMBREUX !

Contact : Azaad Manté (Chargée de communication)
06 973 65 33 - Azaad.MANTE@eeas.europa.eu

ATTENTION : CE FILM CONTIENT DES SCÈNES SUSCEPTIBLES DE HEURTER LA SENSIBILITÉ. IL N'EST PAS ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS.

MUSIQUE

L'album « 2015 chroniques » déjà disponible

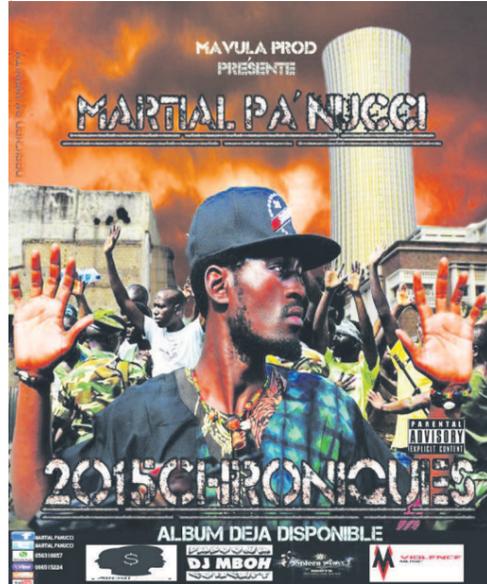
« 2015 chroniques » est le tout premier album solo de Martial Pa'nucci, chanté en français et en lingala. C'est un opus audio de quinze titres en support CD dont la sortie officielle a eu lieu en août 2015. L'artiste y raconte la mal gouvernance, les difficultés des peuples africains, avant de dénoncer d'autres faits de société.

compose cet album et qui relate la traversée des africains qui a couté la vie à plusieurs d'entre eux. Par ailleurs, dans la sixième chanson « Lettre ouverte aux présidents d'Afrique » le rappeur dit plus fort ce que les autres disent tout bas. Il s'agit d'une chanson qui dénonce la mal gouvernance des dirigeants africains et de leurs politiques égoïstes. Ces derniers, souligne l'artiste, mettent en avant leurs propres

intérêts et non ceux des populations. Martial Pa'nucci, de son vrai nom MBourangon E. Martial est un artiste engagé, rappeur, activiste et poète congolais. Il est détenteur d'une Licence ès lettres (en Littératures et Civilisations Africaines), membre du duo 2MONDES. Le jeune artiste a commencé le rap très jeune, il a évolué au sein des différents groupes parmi lesquels : « Brigade Ô » Temple « K » », « Big Mortel A4 » et « Gangsta Clan ».

Le premier opus de Martial Pa'nucci a connu la participation des artistes rappeurs et slameurs congolais. Il est disponible chez les chroniqueurs de musique de la place, sur les réseaux sociaux et chez l'artiste lui-même. « J'ai commencé ce projet en décembre 2014, il s'est achevé en juillet, l'album est sorti le 15 août 2015. C'est un album assez réfléchi, certains le qualifient de conscient, c'est vraiment de la musique éducative ». L'artiste a déjà participé à plusieurs évènements culturels, notamment la quatrième édition du festival « Ici C l'Afrik » et le Festival de la musique urbaine « Beat street festival », le 4 décembre 2015 à l'Institut français du congo.

Rosalie Bindika



L'album parle de tout, en partant des réalités congolaises et du monde en général. On y trouve des titres comme : intro (sur les chemins de la gloire) ; chroniques congolaises ; lettre ouverte aux présidents africains, Lampedusa ; outro (l'anarchiste) ; interlude ; la terre des impossibles pour ne citer que ceux-là. L'artiste projette également de sortir son premier recueil de poèmes, pour accompagner son album 2015 chroniques.

Martial Pa'nucci évoque dans cet opus des thématiques assez variées liées aux problèmes sociaux et aux catastrophes mondiales notamment, le phénomène d'émigrants de l'île italienne de Lampedusa. « Lampedusa » est d'ailleurs l'un des titres que

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON
Avec **DANY DANILO** EXTRAIT DU FUTUR ALBUM **Règlement Interieur**
Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise - Congo-laise-RDC
Date : **19 et 31 Décembre 2015**
Lieu : Karaoké Les Diplomates (Centreville)
avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon
CONCERT LIFE
PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations
InfoLine : 05.560.75.58 / 01.134.14.74
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE **Vigne de Brazza** Toile Méditerranée du Marché Total

Assurances et Réassurances du Congo
Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins
Assurance Incendie, Assurance Transport, Assurance Multirisques Habitation, Assurance Glorieux Banque, Assurance Responsabilité Civile, Assurance Santé, Assurance Combustion, Assurance Médicale, Assurance Voyage, Assurance Énergie
Agence KIN - Avenue des Nations Unies - Tél : +242 33 36 12 69 / 33 36 14 36
Agence POK - 128, Avenue Tzavala - Tél : +242 33 36 14 63 / 33 36 14 36
Email : agence.kin@congo-assurances.com - agence.pok@congo-assurances.com

BANCARISATION DE LA PAIE

Matata Ponyo et son cabinet exemptés

Dans une enquête publiée récemment, le magazine Eco note qu'alors que les personnels de la présidence de la République et ceux des cabinets ministériels, voire les députés et sénateurs, passent dans les guichets des banques pour percevoir leurs salaires et émoluments, ceux du cabinet du Premier ministre Matata Ponyo seraient payés au comptant à la caisse de la primature.

Chantre de la bancarisation, artisan des performances macroéconomiques mondialement reconnues et récemment élevé au rang de Docteur Honoris Causa, Matata Ponyo se soustrait-il de l'obligation de transparence dans ce mode de paiement (bancarisation) qu'il impose pourtant aux autres ? Pour quel intérêt se prive-t-il de prêcher par l'exemple par la bancarisation de son propre cabinet ?

Ce sont là autant de questions qui ont suscité l'intérêt de l'enquêteur. Il est suivi dans ses inquiétudes et ce questionnement par toute l'opinion aussi bien congolaise qu'étrangère. Dans la recherche des questions à leurs inquiétudes, le magazine et toute l'opinion butent, en effet, à d'autres préoccupations qui peuvent bien justifier, selon eux, l'inexistence des traces bancaires pour les chantres de la bancarisation. « Est-ce pour dissimuler la pléthore ou échapper à tout contrôle et maîtrise de la masse salariale ? », pouvait-on entendre.

Le paradoxe, note-t-on est inadmissible pendant que, selon le gouvernement, cette mesure de la bancarisation visait la maîtrise de la masse salariale des agents et cadres de l'Administration publique ainsi que du personnel administratif et politique des institutions de l'Etat et le contrôle des effectifs autres fois gangrenés par l'existence des agents fictifs. La bancarisation serait, à en croire cet argumentaire, un mode de paie-

ment transparent qui alimente la restauration du réseau financier. « Les élus du peuple, le personnel de la Présidence de la République, les professeurs d'universités, médecins, militaires...sont-ils différents des hommes de Matata ? Qu'est-ce qui peut bien justifier cette situation ? Autant c'est paradoxal, autant c'est inadmissible quand bien même l'opération n'est pas juridiquement contraignante », a appuyé l'enquêteur laissé perplexe par ce comportement.

Rigoureux pour la main des autres l'opinion trouve inadmissible de constater que la primature se soustraie de la bancarisation des salaires de son personnel dans un contexte où même les cabinets ministériels s'y conforment. Matata Ponyo n'a pas pu prêcher par l'exemple, pour des raisons « faciles » à deviner mais qui lui sont propres.

Pour l'analyste, le Premier ministre semble être rigoureux pour la main des autres mais pas pour ses propres mains car faire intervenir la paie des salaires de l'ensemble du personnel par les services de la primature ferait revenir le gouvernement à la case de départ, laissant planer les doutes sur les effectifs réels et la hauteur des salaires réels du personnel de chantre de la bancarisation et contredit, a fini par avouer l'enquêteur, la volonté maintes fois exprimée par le Premier ministre de réussir le processus de bancarisation et de combattre avec la dernière énergie la pratique des listes fictives et la manipulation des billets de banque par les agents payeurs. « Si pour les autres, la bancarisation de la paie permet d'afficher dans le monitoring les effectifs exacts, pourquoi pas la Primature en tant que centre d'impulsion de cette opération ? La réponse à cette question soulève la problématique des effectifs réels du cabinet du Premier ministre », pouvait-on lire dans la suite de ces révélations.

Parlant des effectifs, cette enquête note également un flou car, à l'en-

croire, si pour le directeur de cabinet, ses deux adjoints ainsi que les quatorze conseillers principaux, un décret officiel a été rendu public, pour les autres membres du cabinet, les traces ont été difficiles à trouver. « Le site officiel de la primature où les décrets du Premier ministre sont publiés, il n'existe aucune trace. Quoi de plus normal de ne pas connaître le nombre exact de ces effectifs », a regretté l'enquêteur. Mais cette étude n'a pas hésité, citant certains analystes avertis qui ont pu comptabiliser l'effectif du personnel employé par le Premier ministre pour avancer un chiffre pas « en deçà de six cents agents payés chaque mois par le Trésor public aux frais des contribuables congolais » et dont le barème salarial n'est pas connu. « De quoi se faire une idée sur la hauteur de la masse salariale, du reste, non bancarisée », a-t-il appuyé. Il y a, en effet, des comportements qui, à vrai regarder, révèlent les ambitions poursuivies par certains actes et dans ce cas, même un aveugle peut voir qu'il y a anguille sous roche. Mais, pendant que les véritables et lucides économistes se plaignent de la situation du panier de la ménagère, qui ne préoccupe plus certaines personnes dirigeantes, c'est ce genre de comportement que le pays subit pendant plusieurs années.

Des révélations ont été dernièrement faites sur un coulage des salaires du fait de la bancarisation. Le Trésor public aurait perdu, dans le seul secteur de la santé et sous réserve d'autres provinces non visitées par les enquêteurs, plus de deux milliards de francs congolais. À cette allure, rassure-t-on, le scandale s'annoncerait pire, si l'on étend cette étude sur tous les secteurs, même et surtout chez des personnes non bancarisées. Selon cette logique, le dialogue annoncé ne sera pas voulu par beaucoup de personnes, chacun selon ses convictions. Mais, pour les autres, il sonnera la fin des haricots !

Lucien Dianzenza

EVÉNEMENT

KinPitch, un tremplin pour les jeunes entrepreneurs congolais

L'activité se déroulera durant le Kinshasa international forum 2016 (KINFOR) prévu pour les 26 et 27 janvier 2016 et organisé par l'ASBL Africa Rise.



L'affiche du KinPitch

Le KinPitch vise à permettre aux jeunes entrepreneurs de « pitcher », c'est-à-dire de présenter leurs projets pendant 4 minutes à un jury constitué d'entrepreneurs reconnus, d'investisseurs et de grands noms de l'entrepreneuriat en RD Congo et ailleurs. Cette première édition, indiquent les organisateurs, s'adresse aux entrepreneurs aux porteurs de projets, aux créateurs d'entreprises innovantes, aux chercheurs, aux acteurs associatifs, aux acteurs publics, aux étudiants. À cet effet, quatorze lauréats seront présélectionnés et sept finalistes présenteront leurs projets pendant le KinFor. Les candidatures, explique-on, seront évaluées selon trois critères principaux : la démarche et l'impact social/social et/ou environnemental du projet ou de l'entreprise dans son objet, dans sa stratégie et dans la gestion de ses équipes; la viabilité financière du projet ainsi que son caractère créatif et innovant. Les finalistes bénéficieront de l'accompagnement, tout au long de l'année, d'une marraine qui s'assurera du bon déroulement de leurs projets respectifs.

La jeunesse, force vive de demain

Pour Africa Rise, qui cite un rapport de l'OCDE, l'Afrique est le continent le plus jeune du monde avec près de 70% de sa population ayant moins de 25 ans. Ainsi, le continent peut se vanter d'avoir une main d'œuvre abondante. Ces jeunes, explique-t-on, constituent un extraordinaire vivier de talents et d'innovation. Grâce à leur créativité, ils sont les forces vives de demain. « C'est pourquoi nous avons souhaité à travers notre challenge KinPitch Spécial Jeunes, mettre en avant des projets créatifs et innovants à forte valeur ajoutée. C'est pour nous un engagement fort et une volonté de contribuer à l'émergence d'une scène entrepreneuriale dynamique en République démocratique du Congo », explique Binta Sagna, directrice de la communication d'Africa Rise. Le programme KinPitch Spécial Jeunes, explique-t-on, se veut une réponse originale au soutien à l'entrepreneuriat en RDC.

Pour Rappel, le KinFor va se dérouler du 26 au 27 janvier à l'hôtel Béatrice à Kinshasa. Le forum se veut une vitrine économique internationale de haut niveau pour la RDC et va rassembler des entrepreneurs congolais et étrangers. Le Forum, indique-t-on, sera axé autour d'ateliers thématiques, de séances BtoB, de rencontres informelles entre des chefs d'entreprise, des institutions et des personnalités politiques pour nouer pérenniser, rencontrer, échanger, partager et contribuer à l'émergence de l'Afrique.

Africa Rise est une organisation belge qui a pour vocation de faciliter les contacts entre les entrepreneurs européens et leurs homologues africains et de participer à l'émergence de l'Afrique. Pour ce faire, elle organise deux forums : Africa-Belgium Business Week-ABBW et le KINFOR.

Patrick Ndingidi

BRÛLAGE DE GAZ À LA TORCHE

Le cercle des partisans du non à cette pratique s'agrandit

Annuellement, cent quarante milliards de mètres cubes de gaz naturel rejetés lors de l'exploitation du pétrole sont brûlés systématiquement dans les millions de champs pétrolifères à travers le monde. Le phénomène est loin d'être méconnu en RDC même si le débat ne permet pas actuellement de cerner l'impact réel sur l'environnement. Mais la menace existe bel et bien.

Le long processus pour aboutir à une norme mondiale empêchant une pareille pratique dans le secteur du pétrole et du gaz commence à porter leurs fruits, à en croire la Banque mondiale (BM) qui a consacré un large développement sur ce problème mondial. On se rappelle du lancement de l'Initiative «Zéro Routine by 2030» par l'ONU et la BM au

cours d'une réunion à laquelle vingt-cinq hauts représentants d'États, de compagnies pétrolières et d'institutions de développement y ont pris une part active. À présent, le cercle s'est élargi avec l'arrivée de nouvelles entités participantes. Au total, on compte environ 45 adhérents à cette initiative visant, il faut le rappeler, à éliminer, à l'horizon 2030, la pratique courante du brûlage de gaz à la torche sur les sites de production pétrolière.

La vraie cible est les grands pays producteurs et toutes les grandes compagnies pétrolières. Comme l'explique la BM, il s'agit d'un gaspillage. «Si ce gaz servait à produire l'électricité, la quantité qu'il fournirait, environ 750 milliards de kilowattheures, serait supérieure à la consommation actuelle de l'ensemble du continent africain». Selon elle,

le choix de cette pratique particulièrement polluante s'explique par diverses raisons dont l'avantage technique et économique. Mais comme le cas de Muanda au Kongo central, une région pétrolière de la RDC, beaucoup d'analyses ont mis en exergue le risque potentiel pour les habitants proches des sites pétroliers en activité. « Le bruit est parfois insupportable, sans parler de la chaleur dégagée, pire que celle d'un volcan ». La BM estime que les efforts actuels restent insuffisants pour venir à bout de cette pratique. «Il est temps d'intensifier les efforts. La BM et ses partenaires appellent à utiliser le gaz à d'autres fins productives, notamment pour le développement, ou à le réinjecter dans le sol afin d'éviter le gaspillage de cette ressource».

Laurent Essolomwa

ERRATUM

La photo accompagnant l'article intitulé « Dialogue national : le temps des interrogations » paru à la une des Dépêches de Brazzaville (édition de Kinshasa) du lundi 7 décembre illustre plutôt la délégation des chefs coutumiers consultés en juin 2015 par le chef de l'État, en lieu et place des représentants des confessions religieuses comme mentionné sur la légende. Que nos lecteurs veuillent bien nous en excuser.

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'ONU exprime de sérieuses appréhensions

Dans un rapport publié le 8 décembre, le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) s'inquiète du « rétrécissement de l'espace démocratique » dans le pays à la veille des élections devenues quasi incertaines.

Comme à ses habitudes, le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'Homme (BCNUDH) vient de publier mardi son énième rapport sur la situation des droits de l'Homme en RDC en ciblant la période comprise entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015. Ce document élaboré en synergie avec la Monusco porte sur les violations des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans le contexte pré-électoral dans lequel se retrouve présentement le pays avec ses incertitudes sur la tenue des législatives et de la présidentielle de 2016. Il ressort de cette publication que les choses n'ont pas beaucoup évolué sur ce créneau du respect des libertés individuelles. Bien au contraire, l'ONU note une tendance à la restriction de la liberté d'expression et « d'atteintes à la sécurité de ceux qui expriment des opinions critiques concernant les actions du gouvernement ».

Le BCNUDH n'hésite pas à parler dans ce rapport d'un « rétrécissement de l'espace démocratique » en RDC. Pour preuve, « 143 violations des droits de l'Homme en lien avec le processus électoral » ont été documentés au cours des trois premiers trimestres de 2015, période pendant laquelle « au moins 649 personnes ont été arrêtées et détenues arbitrairement ». Les agents de la police et de l'Agence nationale de renseignement (ANR) seraient, d'après l'ONU, les principaux artisans de cette politique de



José María Aranaz, directeur du BCNUDH en RDC

répression qui se met en place à l'approche d'élections incertaines. Kinshasa, Nord et Sud-Kivu et Kasai-Oriental (centre) sont les quatre provinces où ces violations des droits de l'Homme sont récurrentes en raison principalement de l'activisme des partis politiques et de la société civile. D'où l'exhortation de l'ONU aux autorités de Kinshasa de protéger les droits civils et politiques dans le pays. L'ONU à travers sa structure spécialisée en matière des droits de l'Homme se dit donc inquiète face à la recrudescence des cas de menaces et d'arrestations arbitraires. Dans la foulée, elle stigmatise l'instrumentalisation de la justice contre les activistes de la société civile et des professionnels des médias à partir de juillet 2015. La persistance des maux ainsi décriés est très dangereuse et pourrait, selon l'ONU, affecter la crédibilité même du processus électoral.

Alain Diasso

BASKETBALL – 22° CACC DAMES

Participation peu fameuse INSS et Radi

Le BC INSS a été battu par Dolphins du Nigeria en match de la cinquième place alors que BC Radi s'est inclinée face à INSJ du Cameroun en match de la sixième place de cette compétition de basket-ball dames organisée en terre angolaise.



Des clubs de basket-ball dames à Kinshasa (photo radiookapi.net)

Les basket-clubs INSS et Radi de la RDC n'ont pas mieux fait que de se classer respectivement sixième et huitième à la 22e édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions (CACC) de basket-ball dames. La compétition a été organisée du 27 novembre au 6 décembre à Luanda en Angola. En match pour la cinquième place, BC INSS de Kinshasa a courbé l'échine face à Dolphins du Nigeria par 52 points à 59. Quant à la formation de Radi de Lubumbashi, elle s'est contentée de la septième position, battue en dernière match par l'équipe d'INSJ du Cameroun par 53 points à 58. Le club angolais de Primeiro de Agosto a raflé le titre de cette compétition disputée du reste à domicile, en battant dans une finale totalement angolaise, l'équipe d'Interclube par 69 points à 53. La médaille de bronze du tournoi a été remportée par Ferroviario du Mozambique qui s'est imposée face à First Bank du Nigeria par 71 points à 54.

La basketteuse angolaise Leia Dongue d'Interclube a été désignée meilleure joueuse de la compétition; c'est sa deuxième palme après avoir été meilleure joueuse en 2014 à Sfax en Tunisie. Les cinq majeures du tournoi sont Maimouna Diarra et Italee Lucas d'Interclube, Ana Jaime Suzana de Maputo Rail et Sara Shaque de Kenya USIU. Le BC Berco Étoile du Burundi s'est révélée équipe fair-play.

Martin Enyimo



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

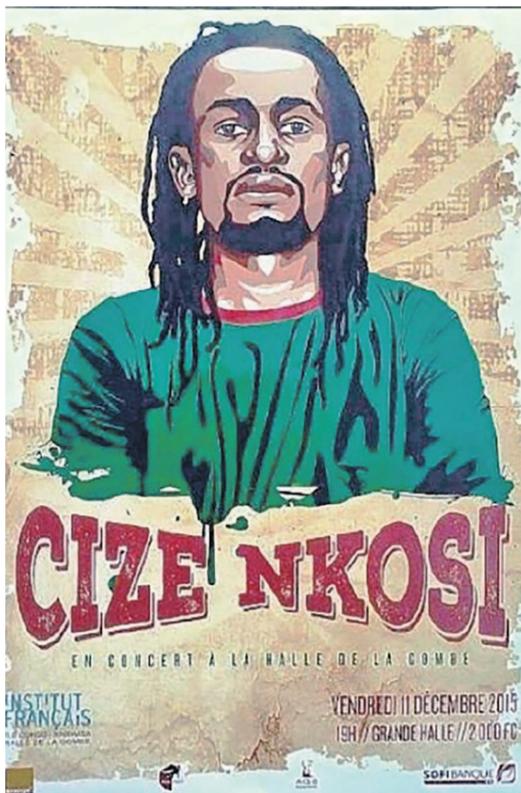
Ouvert tous les jours
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



HALLE DE LA GOMBE

Concert reggae avec Cize Nkosi

La prestation en live du chanteur-guitariste de N'Djili est à l'affiche le 11 décembre à partir de 19h sous la grande Halle de l'Institut français (IF).



Cize Nkosi en concert à l'Institut français, Halle de la Gombe

Tenu pour un rendez-vous à ne pas manquer dont le droit d'entrée est fixé à 2 000 FC, le show de Cize Nkosi portera sur On The Way. Ce spectacle qui porte le titre de son premier album l'artiste l'a créé en s'inspirant du quotidien. Le vidéoclip de la chanson éponyme posté sur YouTube a été filmé dans les rues de Kinshasa. L'œuvre a été coproduite par Nkosi'A, le propre label de l'artiste et www.talatala.info, site internet de Talatala Info, un magazine culturel et sportif local. Annoncé comme un « show rastafari », le

concert de vendredi est attendu par les amateurs de reggae et une bonne frange de cette communauté de la ville. En effet, dans le milieu où il passe pour l'un des leaders de ce genre musical en RDC, l'artiste est apprécié. Cize entend profiter de sa montée sur le podium de l'IF pour clôturer l'année en beauté avec les mélomanes et mettre en exergue les valeurs véhiculées par le reggae. Il espère aussi pouvoir accroître sa popularité au-delà de son fief de N'Djili et de la communauté reggae. Car le jeune musicien qui doit déjà sa relative notoriété à son talent n'est pas que chanteur-guitariste. À savoir ici qu'en plus de cela, Cize a aussi le réel avantage d'être auteur-compositeur et arrangeur de sa musique. Notre artiste qui s'inspire de Bob Marley est du reste un brillant interprète.

En outre, quoique influencé par le principal ambassadeur du reggae, feu Bob Marley, et il ne s'en cache pas, Cize a su mettre en avant son originalité. Il est parvenu à créer son style personnel en associant au reggae classique un mélange de rumba congolaise avec des sonorités de musique traditionnelle. Par ailleurs, sa voix, à la fois puissante et plaintive, qui pour d'aucuns rappelle les chants ancestraux, est un autre aspect de son expression artistique qui joue en sa faveur.

Par ailleurs, il est à noter que Cize peut fine son palmarès au fil des ans. De révélation du Festival Cœur d'Afrique et finaliste du concours Fréquences Stars en 2009, il est passé à « Artiste de l'espoir du Cinquenaire », un prix octroyé par le Centre Wallonie-Bruxelles de Kinshasa en 2010. Deux ans plus tard, en 2012, il a presté sur le podium du Festival Connexion Kin, événement international organisé par le KVS (Théâtre royal flamand) qui a pour affiche des artistes de plusieurs contrées du monde.

N.M.

MPANGI'AMI

La deuxième saison s'annonce

Une grande soirée TV-cinéma est organisée ce 8 décembre à 19h à l'Institut français (IF) autour de deux épisodes inédits de la série congolaise en prélude à sa prochaine diffusion sur TV5 Monde prévue pour le 13 décembre.



Annonce du lancement de Mpangi'ami saison 2

Comme pour tenir les Kinois en alerte pour qu'ils ne ratent pas le retour de Mpangi'ami, la Halle de la Gombe entend leur offrir la primeur de la deuxième saison à la faveur de la projection de ce mardi. L'on se souviendra que, l'an dernier déjà, l'IF avait déjà procédé de la sorte pour annoncer son lancement, mieux la première diffusion de cette série télévisée réalisée et produite par Didace Kawang sur la même chaîne internationale. Mpangi'ami va ainsi marquer son retour sur le petit écran quasiment une année après cette grande première. Les Dépêches de Brazzaville tiennent du réalisateur susmentionné que des vingt épisodes initiaux, Mpangi'ami est passé à vingt-sept. Par ailleurs, Didace Kawang rappelle ici qu'à la base, la première saison avait été tournée en vingt-six épisodes. La nouvelle saison comporte, elle, sept épisodes de plus que la

précédente. Et ce n'est pas tout, avec l'évolution de l'histoire, les spectateurs verront apparaître de nouveaux personnages et ceux qui seront plus attentifs encore remarqueront que Nacha n'est plus de la partie. Le personnage a été remplacé et nous n'en dirons pas plus. Il faudra suivre la série pour en savoir davantage. En outre, Didace Kawang nous apprend qu'une fois la seconde saison lancée, il sera procédé à un casting suivi du tournage de la troisième. Un peu comme il avait procédé ultérieurement, à savoir que le casting de la Saison 2 s'opérait alors que la première était en cours de diffusion sur le petit écran, soit l'année dernière au mois de novembre. Et le début de son tournage initialement prévu pour fin novembre 2014 s'était en fin de compte effectué entre février et mars 2015.

Nioni Masela

WEEK-END DES RD-CONGOLAIS DE L'EUROPE

Bakambu et Tshibumbu décisifs

Le week-end a visiblement été peu ennuyant pour les footballeurs congolais ou de souche RD-congolaise évoluant en Europe.

En Angleterre, l'on note que la retentissante victoire de Newcastle du défenseur central international RD-congolais Chancel Mbemba et Kevin Mbabu (pas aligné dans le onze de départ d'Allan Pardiew) face à Liverpool de Christian Benteke (sorti en deuxième période). Chancel Mbemba a comme de coutume rendu une copie parfaite, participant au succès de deux buts à zéro des Magpies face aux Reds. Pour sa part, l'attaquant international RD-congolais Yannick Bolasie et Crystal ont imposé un match à égalité d'un but partout à Everton du Belge de souche RD-congolaise Romelu Lukaku. Ce dernier a d'ailleurs inscrit le but égalisateur évitant aux Bleus de Liverpool une défaite à domicile. En Espagne, un doublé de Cédric Bakambu permet à Villarreal de battre Rayo Vallecano par deux buts à un. Le



Bakambu et Tshibumbu ont été buteurs dans leurs clubs respectifs

néo-international attaquant RD-congolais a d'abord égalisé pour son équipe qui était menée avant de lui offrir la victoire vers la fin de la partie. Villarreal occupe actuellement la sixième position en Liga. En France, on se doit de souligner l'éveil du jeune attaquant RD-congolais John Tshibumbu du Gazelec Ajaccio. Il avait déjà participé à la victoire de son équipe alors qu'il sortait du banc des remplaçants pour marquer contre Montpellier. Et contre Nantes, ce jeune qui a pris part au stage des Léopards à Mons en Belgique a inscrit

le but de l'égalisation du club corse à la 84e minute d'une superbe reprise de volée. En Belgique, on note la titularisation du milieu international RD-congolais Neeskens Kebano, de Tshimanga et Kabasele dans les rangs du Racing Genk contre Anderlecht au sein duquel le latéral gauche international RD-congolais Fabrice Nsakala a bien tenu sa place. Les deux équipes se sont neutralisées par zéro but partout dans le cadre de la 18e journée de la Jupiler Pro League (D1 Belge).

Martin Engimo

MONDIAL DES CLUBS

Mazembe en route pour Osaka

Mazembe débutera le 13 décembre contre le vainqueur du match entre le champion du Japon et Auckland City, champion d'Océanie.

Les Corbeaux du TP Mazembe se sont envolés, le 7 décembre, à partir de Lubumbashi pour Osaka au Japon où ils vont disputer leur troisième Coupe du monde des clubs depuis 2009. Le club tuteuré par Moïse Katumbi Chapwe affrontera le vainqueur du match entre le champion du Japon et la formation d'Auckland, champion d'Océanie. En cas de victoire, Mazembe se retrouvera face à River Plate, champion de l'Amérique du Sud. La Fifa a publié le 3 décembre sur son site officiel les listes de 23 joueurs des six des sept clubs déjà qualifiés. Du côté de Mazembe, l'entraîneur Patrice Carteron a quasiment l'ensemble du groupe vainqueur de la Ligue des champions de la CAF 2015 aux dépens de l'Usma d'Algérie. Il s'agit de Robert Kidiaba Muteba, Joël Kimwaki Mpela, Nathan Sinkala, Patient Mwepu Shimbi, Salif Coulibaly, Roger Claver Assale Djapolene, Mbwana Aly

Samatta, Given Singuluma, Adama Traore, Merveille Bope Bokadi, Kabaso Chongo, Christian Koffi Raoul Kouamé, Jonathan Bolingi Mpangi, Rainford Kalaba, Daniel Nii Adjei, Solomon Asante, Aimé Bakula Ulonde, Sylvain Gbohhou Guellassiognon, Gladson Awako, Yaw Frimpong, Richard Kissi Boateng, Thomas Emanuel Ulimwengu et Boubacar Diarra.

Soulignons qu'il y a six joueurs RD-congolais et les vingt-trois autres nationalités, notamment tanzanienne, ivoirienne, zambienne, ghanéenne et malienne, constituant le groupe de Mazembe qui s'est envolé pour le Japon. Le manager du club, Frédéric Kitengie Kukumba, a déclaré que Mazembe prend part à ce tournoi mondial des clubs avec l'ambition de faire mieux qu'en 2010 lorsque les Corbeaux amenés par Alain Kaluyitukadioko, Patou Kabangu, Deo Kanda, Narcisse Ekanga atteignaient (une première pour un club non européen et latino-américain) la finale. Mazembe avait perdu face à Inter de Milan du Camerounais Samuel Eto'o (0-3).

M.E.

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Les personnes vivant avec handicap favorables au dépistage volontaire à une condition

Les personnes vivant avec handicap de Pointe-Noire ont émis le souhait de se faire dépister le 6 décembre à l'institut des déficients auditifs de la ville océane à Foucks dans le 2^e arrondissement à l'occasion de la célébration en différé par l'IISPV de la Journée internationale de lutte contre le Sida couplée à la Journée mondiale des personnes handicapées

Le 1^{er} et le 3 décembre de chaque année, la communauté internationale célèbre respectivement la Journée mondiale de lutte contre le sida et la Journée mondiale des personnes handicapées. À cet effet, l'initiative pour l'insertion sociale des personnes vulnérables que dirige Cherubin Miemo (IISPV) a sensibilisé cette couche sociale à l'existence du sida et aux modes de contamination et de prévention.

Sans passer par des contours ni tabou le président de l'IISPV et l'animatrice VIH, Vivienne Djobo ont affirmé l'existence du sida. « Le sida existe », a confirmé Cherubin Miemo qui a expliqué aux handicapés la différence entre le virus (VIH) qui est l'étape de la contamination et le Sida qui est la phase de la maladie proprement, avec son développement dans l'organisme. « Cette sensibilisation contribue à améliorer les connaissances des personnes



Une vue de la salle pendant la cérémonie «adiac»

vivant avec handicap sur les IST, VIH Sida. Aujourd'hui la médecine ayant évolué, nous avons pensé que même les personnes vulnérables doivent être tenues informées au même titre que les autres pour permettre un changement de comportement ».

Il a, ajouté que la lutte contre le sida doit être intensifiée et multipliée parce que cette pandémie est devenue un problème non seulement de santé publique mais

aussi de développement, malgré le scepticisme de certaines gens qui ne croient pas à l'existence du Sida. Cherubin Miemo a cependant, remercié toutes les autorités qui les soutiennent de ne pas se lasser car a-t-il martelé, « l'homme de bien attire toujours la faveur de Dieu »

De son côté, l'animatrice VIH de l'IISPV, Vivienne Djobo a expliqué aux participants, les modes de contamination et de prévention

du virus du sida. « Nous avons focalisé cette sensibilisation autour du thème objectif zéro: zéro nouvelle infection au VIH sida, zéro décès lié au Sida, zéro discrimination pour montrer aux personnes handicapées qu'il est possible d'éviter le sida. Nous avons aussi expliqué que même si vous avez un séropositif dans votre entourage il ne faut pas le rejeter. Et enfin nous les avons motivés au dépistage volontaire

», a-t-elle renchéri tout en se félicitant de la réaction positive des participants qui, ayant compris que la bonne manière de se prévenir du VIH consiste à connaître sa sérologie, ils ont émis le souhait de faire le dépistage volontaire, à condition que celui-ci se fasse dans un site réservé aux personnes vivant avec handicap pour éviter l'encombrement et de longs fils d'attente.

Charlem Léa Legnoki

DISPARITION

Le Parti congolais du travail pleure Jean Nicodème Nkoua

Membre du comité central et secrétaire permanent du Pct à Pointe-Noire, Jean Nicodème Nkoua est décédé le 4 décembre dans la même ville des suites d'une courte maladie.

C'est le cœur serré que les membres du Parti congolais du travail ont appris le décès brutal de Jean Nicodème Nkoua, membre du conseil fédéral du Parti congolais du travail dans le département de Pointe-Noire. Une disparition pourrait affecter profondément cette formation politique car Jean Nicodème Nkoua était très apprécié au sein du parti pour son implication sans réserve dans les différentes activités. Secrétaire permanent du Pct à Pointe-Noire, Jean Nicodème Nkoua se singularisait en effet par son abnégation au travail mais aussi par son engagement sans relâche dans l'animation et l'organisation du parti.

Président du Comité du quartier 404 Tchiniambi I, il s'impliqua également aux côtés des autorités administratives, notamment dans les différentes opérations d'assainissement, de curage ou de faucardage des caniveaux menées dans cet arrondissement. Jean Nicodème Nkoua est l'un des fondateurs de l'association Lisanga ya Congo.

Hervé Brice Mampouya



Jean Nicodème Nkoua / crédit photo «Adiac»

MUSIQUE

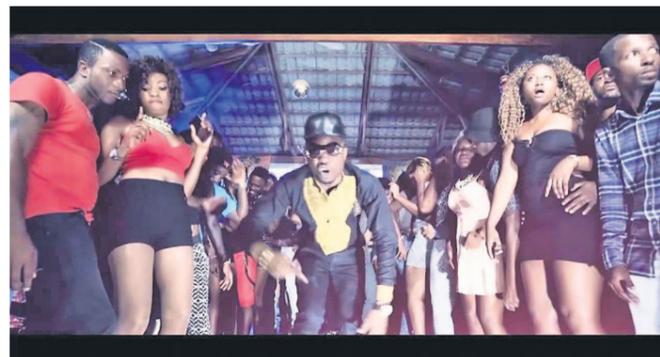
Franko, Fanicko et Lino en concert

C'est une fin d'année qui s'annonce déjà chaude du côté de la ville océane. Le 12 décembre à partir de 16 heures, au centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, les trois artistes africains qui font le buzz au-delà des frontières, à savoir Franko, l'auteur de la célèbre chanson (coller la petite), Fanicko l'auteur des chansons (Tu fais trop la bouche et on va faire comment) ainsi que Lino d'origine congolaise, seront en concert dans cette ville.

La capitale économique est aussi une destination musicale qui attire des artistes de renom. Son appellation de « Ponton la belle » lui convient à merveille. La plage, la flore et la faune riches pour les passionnés de la nature, des sites touristiques, des lieux d'attraction, des night-clubs et bien d'autres endroits prisés font d'elle l'une des villes africaines les plus trépidantes.

La musique est tellement entrée dans le sang des Ponténégrins qu'elle devient comme un parasite qui les démange à tout moment. Il est donc rare que la ville océane dorme sous silence, sans qu'un événement musical ne soit produit dans la ville. Pour perpétuer cette tradition et surtout permettre aux habitants de cette ville de terminer l'année 2015 en beauté, trois artistes africains de renommé international vont se produire le 12 décembre au centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, situé à Mpita dans le premier arrondissement Lumumba. Il s'agit de l'artiste musicien Franko, d'origine camerounaise, Fanicko, d'origine béninoise et Lino d'origine congolaise.

Franko le jeune DJ, avec sa chanson « Coller la petite », est devenu aujourd'hui le chouchou de tous les mélomanes du continent. Cette chanson qui, semble-t-il, a été censurée dans



Une image du clip «Coller la petite» de Franko Crédit photo «DR»

son pays a fini de mettre tout le monde d'accord. Et ce 12 décembre, les Ponténégrins seront collés les uns aux autres en dansant cette chanson qui ressemble à une recommandation. Fanicko, par contre, est l'auteur des célèbres chansons « Tu fais trop la bouche et On va faire comment », deux chansons alliant rythme afro et flow percutant. Depuis un certain temps, ce dernier occupe le devant de la musique hip-hop béninois. À vrai dire, ce musicien est un habitué du show qui met le feu partout où il passe. Et avec lui, l'ambiance est toujours garantie.

Enfin, Lino est un rappeur hors pair à la voix captivante. L'auteur de « Paradis Assassiné » et « Requiem » est le meilleur parolier du rap français, il a fait ses armes dans la formation d'Arsenik avec laquelle il a acquis sa notoriété. Notons qu'avec ces trois artistes, la fête sera belle à Pointe-Noire.

Hugues Prosper Mabonzo

HASSIM TALL BOUKAMBOU

« Permettre aux Africains de connaître leur histoire »

Révolutionnaire(s) est le nouveau film réalisé par Hassim Tall Boukambou. Il y retrace à travers des images d'archives l'histoire de la révolution congolaise de 1963. Producteur d'émissions télévisées depuis plus de vingt ans, il réalise des films documentaire et touristique pour l'Afrique et les villes africaines dans le cadre de deux collections : Couleurs urbaines et couleurs. Dans une interview aux *Dépêches de Brazzaville*, il revient sur son nouveau film dont la parution est imminente et qui a déjà été présenté en avant-première en France et à Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Pouvez-vous parler du film que vous venez de réaliser, intitulé Révolutionnaire(s) ?

Hassim Tall Boukambou : Une fois de plus en 2013 j'ai fait un simple constat que l'on fêtait un anniversaire qui semblait être passé inaperçu, c'est à dire les cinquante ans de la révolution congolaise de 1963. Nous avons pensé qu'à travers ce film, nous pouvions contribuer à l'édification de la mémoire collective. En 2010 nous avons produit «couleurs Congo» dans le cadre du cinquantenaire du Congo qui présentait la faune, la flore, la diversité du Congo et en 2013 on s'est dit que c'était pour nous une façon d'apporter une grille de lecture assez large de l'histoire du Congo en particulier et de l'Afrique en général. On a donc souhaité réaliser «Révolutionnaire» et il a fallu deux ans de travail pour aboutir à ce résultat qu'on a pu voir lors des avant-premières en France et à Brazzaville.

LDB : Après la découverte de ces archives, quelles démarches avez-vous entreprises pour réaliser ce film ?

HTB : Ces archives ont été conservées par mon père qui les avait enterrées pendant les guerres que le Congo a connues et ensuite déterrées. Il fallait donc les restaurer pendant au moins cinq ans à six mois ensuite aller collecter toutes les images d'archives de notre histoire. Malheureusement au Congo nos archives sont souvent à l'abandon, il faut une sacrée fortune pour restaurer ces images. Chemin faisant on s'est tourné vers des pays qui ont des représentations diplomatiques au Congo et qui ont pu nous retrouver des archives audiovisuelles congolaises en Chine, en Russie et aux Etats-Unis. Cette collecte d'images nous a permis de pouvoir reconstruire ce puzzle on ne se fiant pas à une seule source mais à plusieurs sources pour avoir à la fin l'histoire la plus crédible des différents acteurs de l'époque.

LDB : Quelles étaient vos attentes en faisant ce film.

HTB : J'appartiens à une génération ou nous avons salué le drapeau et c'était les trois glorieuses, l'hymne que nous chantions. En 1991 lors de la conférence nationale j'avais dix-neuf ans et tout le monde disait que la démocratie était un nouveau souffle et nous avons dans ma génération été abreuvé de l'amour du Congo. Ce que j'ai pu constater c'est qu'à la chute du mur de Berlin et lors de la Conférence nationale on a vu des langues se délier



Hassim Tall Boukambou

et on s'est dit que nous vivions des moments historiques dans notre pays. Et Comme beaucoup de congolais, à vingt-cinq ans je me suis posé beaucoup de questions, à savoir d'où venait cette violence politique, chez les congolais. Pendant plusieurs années ces questions m'ont permis de comprendre les pays africains d'où cette démarche avec les collections que nous avons lancées pour découvrir l'Afrique. C'est une façon de permettre aux gens de se découvrir et de se comprendre ainsi que l'espace géographique auquel ils appartenaient. Nous avons voulu rajouter une dimension historique à notre collection pour pouvoir comprendre l'histoire de manière la plus large possible sans complexe et de manière dépassionnée.

LDB : En suivant le film on trouve la quasi-totalité des acteurs de cette révolution sauf que vous laissez le public dans le suspense.

HTB : Nous avons raconté l'histoire du Congo entre 1945 et 1991 avec un moment fort qui

est la révolution congolaise car pour certains, c'était la seconde indépendance du Congo. De cette révolution est issue le parti congolais du travail qui est le parti au pouvoir. C'est une manière de découvrir notre histoire à travers différents acteurs générations après générations. On passe du président Fulbert Youlou au président actuel tout en essayant de comprendre les mécanismes qui aboutissent à la concrétisation d'une révolution. Cette révolution congolaise n'est pas une histoire propre au Congo mais c'est à la fois un reflet de l'histoire africaine particulièrement et aussi le reflet de tout ce qui se passe lors des révolutions. Il y a plusieurs étapes dans une révolution. En parlant de la révolution congolaise on peut la comparer aux révolutions américaine, russe, cubaine etc...

Il y a toujours des acteurs qui initient une révolution et souvent, elle leur échappe à un moment donné. et ensuite la révolution qui dévore ses enfants et au Congo c'était le cas du président Marien Ngouabi et Ange Diawara

etc.. et la troisième phase est la généralisation de la violence politique qui peuvent se traduire par des éliminations physiques l'enrichissement illicite. S'il y a une chose qu'on peut retenir de toutes ces *Révolution(s)* c'est qu'il y a des acquis et des échecs et l'un des acquis au Congo c'est l'accès du plus grand nombre à l'éducation gratuite d'où le taux élevé de l'alphabétisation. De 1963 à 1968 c'est pendant cette période que les bases de l'industrialisation du Congo ont été posées. L'histoire continue son cours et pour comprendre ce qui se passe, il faut se remémorer du passé.

LDB : Avez-vous un autre projet de film dans le même genre ?

HTB : nous avons toujours la volonté de produire des films aussi bien de ce genre. *Révolutionnaire(s)* n'est qu'un premier épisode car nous sommes entrain de nous intéresser à la période de 1870 à 1945. Ensuite il y aura d'autres volets pourquoi ne pas parler de l'histoire des révolutionnaires qui sont des officiers progressistes comme Marien Ngouabi, Thomas Sankara et Mathieu Kérékou car ces personnes ont marqué l'histoire contemporaine de l'Afrique. Nous avons l'intention de continuer à produire des films documentaires historiques pour permettre aux Africains de connaître cette histoire qui n'est pas encore enseignée dans nos écoles. Les curieux la découvrent au hasard dans les lectures. L'histoire doit s'apprendre très tôt pour se projeter après comme citoyens.

*Propos recueillis par
Hermione Désirée Ngoma*

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

La Fécofoot veut relever le défi de l'organisation avant la fin de l'année

La nouvelle date du démarrage du championnat national Ligue 1 a été communiquée au terme de la réunion du comité d'urgence de la Fédération congolaise de football qui s'est tenue le 8 décembre dans la salle de communication du Centre national de formation de football.

Après deux tentatives avortées du 21 novembre et du 12 décembre, la compétition pourrait démarrer le 19 décembre avec vingt équipes. Mais avant son lancement, sera organisé le 13 décembre au stade de Kinkala, un match d'appui qui mettra aux prises le Tout-Puissant Mystère de Brazzaville à Pigeon vert de Pointe-Noire. Les deux équipes, classées deuxième de leur zone respective à l'issue du championnat national Ligue de 2 ont été sollicitées après le désistement du FC Bilombé.

Cette équipe de Pointe-Noire, deuxième du championnat national en 2008, traverse actuellement les moments les plus difficiles de son histoire. Il a perdu sa place à l'élite parce que, son président, le seul sponsor de l'équipe a annoncé à

la Fécofoot qu'il ne sera plus en mesure de supporter les charges du club pour cause de maladie. Le club est au bord d'une disparition s'il ne trouve pas un successeur capable de relever le défi dans les mois et les années à venir.

Le cas de Bilombé doit interpeller tous les clubs qui ne comptent que sur les poches de leurs présidents oubliant parfois de poser les bases d'une véritable organisation. Aujourd'hui, le malheur du FC Bilombé fait le bonheur du TP Mystère ou de Pigeon vert puisque l'une de ces deux équipes, accèdera à l'élite qu'il avait abandonnée longtemps. Outre la résolution du cas du FC Bilombé, le comité d'urgence a annoncé pour le 11 décembre, la publication du calendrier du championnat national. Il a par ailleurs précisé qu'avant le démarrage de la compétition, quatre cours de mise à niveau seront organisés à l'intention des entraîneurs, des arbitres, des commissaires du match et du corps médical. Reste à savoir comment les clubs vont réagir face à ce chronogramme.

James Golden Eloué

BASKETBALL

Le Congolais Hubert Guy Aimé Mampouya élevé commissaire FIBA

C'est pour la première fois dans l'histoire qu'un cadre congolais assumera les fonctions d'un commissaire international au niveau de l'instance gestionnaire du basketball mondial.

Hubert Guy Aimé Mampouya, ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de Basketball a été, en effet, élevé au grade d'instructeur international de la Fédération internationale de basketball (FIBA), au terme d'un stage des commissaires internationaux des fédérations de basketball, ayant regroupé 22 participants africains. Il a participé à ce stage, tenu du 5 au 11 novembre à Bamako, avec l'autre Congolais Mizère Martin Mongondo, témoignant ainsi la volonté de la Fédération congolaise de basketball de présenter deux candidats à cette formation. « Ce n'est peut-être pas l'apogée. C'est un grand pas franchi après tout ce que nous avons donné au basketball pendant 30 ans. je crois que



Hubert Guy Aimé Mampouya, le nouveau commissaire FIBA (photo Adiac)

c'est le couronnement des efforts... malgré les difficultés et les turpitudes de la vie, nous avons tenu et je pense que c'est une grande satisfaction pour moi-même et pour le basketball en général », a déclaré l'ancien secrétaire général de la Fédération congolaise de basketball (Fécoket). Et de poursuivre : « Désormais, je suis appelé à

officier, à organiser et à participer dans les compétitions qui seront organisées par la Fédération internationale de basketball, la FIBA-Afrique et un peu partout selon la désignation qui sera faite au cours de ces compétitions. »

Selon cet ancien arbitre international, c'est la première fois dans l'histoire du basketball qu'un Congolais assume les fonctions de cadre expert international au niveau de cette haute institution. Ce n'est pas suffisant, a-t-il dit. Pour cet instructeur de la Fécoket, le ministère des Sports et de l'éducation physique doit désormais accorder une attention particulière à « tous ceux qui ont cette passion et cette volonté d'animer et contribuer au développement du sport pour faire en sorte que, demain le Congo puisse compter plusieurs cadres dans ses instances », a conclu le premier commissaire international congolais à la FIBA.

J.G.E.